

22

n° département

SAINTE SERVAIS

commune

BURTULET

lieu-dit

adresse

0553

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'oeuvre

14.000 34.00

Coordonnées

LAMBERT1

X = 17910

Y = 09395

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1962

section : C2

parcelle : 541

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection CLASSE M.H. (1968)

État de conservation : MAUVAIS ETAT

Établi en 1968

per

SITUATION: EN ECART

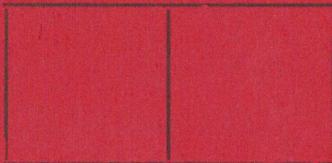
PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: EXTRADOS DE VOUTE, TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DEMI HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CONSACREE EN 1518; COLLATERAL SUD UN PEU POSTERIEUR; EXTREMITÉ OCCIDENTALE ET PORCHE SUD REFAITS A PARTIR DE 1627 (INSCRIPTION); SACRISTIE 19E



CHAPELLE

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... 3,200 km Nord-Est de Saint Servais

Carte E. M. Echelle Feuille CARHATX Lambert X 179,1

Y 05,9

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année 1962 Section 02 Parcelle 541

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : ABANDONNÉE

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Établi le 18.8.1967

Par LOYER, BAUCILLON, NOVELLO,
LE BRAS, CADIOU, FLOC'HAY

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le 9.1970

Par J. CADIOU

Qualité RÉDACTRICE

I - HISTORIQUE

1. EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2. CONTEXTE HISTORIQUE

Les seigneurs de Kerbournet ont sans doute pris part à la construction de la chapelle. Les Léon de Kerbournet qui habitent ce manoir à partir du XVIIème siècle se disent les seigneurs fondateurs de la chapelle.

Cette église est dédiée au culte en 1518 par l'évêque de Cambout d'après l'inscription portée sur la première arcade à gauche dans la nef :

"venérabilis Dominus Lad. Cambout, dei et
apostoliae sedis episcopus d... B... de
et permissione D. Claudii Rohan,
epis co dedicavimus hanc ecclesiam et
cimeterium" (1).

L'évêque de Cambout était l'évêque d'Avenestre en Trace dit Goasdoué, Claude de Rohan était alors évêque de Quimper.

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Edifice du XVIème siècle.

En 1518, la chapelle est complètement achevée. Il subsiste de cette époque le haut de la nef et le chevet.

Campagne du XVIIème siècle : le bas de la nef et le clocher seraient reconstruits à cette époque (2).

(1) - Cf. A.E. Notes de l'abbé Goasdoué.

(2) - Cf. Couffon

En 1627, le porche Sud est construit. Il porte cette inscription sur la corniche intérieure :

JAQUE LE LAY 1627.

Jaque Le Lay était le prêtre chargé de Duault, Burtulet et Saint Nicodème
(1).

4. DEGRADATIONS. RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENT D'AFFECTION

Les archives de Duault, paroissiales et communales, celles de Saint-Servais, sont muettes à propos de cette chapelle dont l'état actuel de délabrement ne cesse de s'accroître.

La dégradation la plus importante a consisté dans la disparition de tout le mobilier (2).

(1) - Cf. A.E. Notes de l'abbé Goasdoué.

(2) - Cf. Annexe .

II - DESCRIPTION

1. SITUATION

Cf. photos 1, 2 et 3.

La chapelle est construite au sommet d'une colline couverte de landes, dans un site isolé. Les quelques maisons qui formaient autour de la chapelle un petit noyau d'habitations sont aujourd'hui à de mi détruites ou abandonnées.

L'édifice s'élève sur la partie Nord d'un placître sensiblement quadrangulaire, en légère pente vers le Sud et limité par un talus appuyé sur une murette de soutènement. La partie Ouest que longe le chemin d'accès est bordée par une murette ouverte d'un portail accosté de deux échaliers.

Le placître envahi par la végétation est boisé de pins qui masquent de tous côtés l'édifice. Il est occupé par un cimetière sur les flancs Ouest, Nord et Sud de la chapelle.

Un chemin conduit du portail au porche Sud.

Une croix est située à l'angle Sud-Ouest du placître et l'ancien logis du desservant s'appuie au mur de soutènement de l'extérieur de l'enceinte, au Sud (1). La fontaine est un simple bassin rectangulaire enfoncé sous la végétation sur la pente de la colline, à environ trois cents mètres au Sud-Ouest.

2. MATERIAUX

L'ensemble de la construction est homogène; elle utilise un granit gris à gros grains en moyen ou gros appareil régulier, à joints vifs. Quelques parties reprises (murs du porche notamment) emploient du moellon de quartzite blanchâtre.

(1) - Cf Sous-dossier.

Les parements internes, aussi soignés que les parements externes, sont construits comme eux en gros ou moyen appareil, sauf pour la partie occidentale de la nef où ils sont en petit appareil irrégulier.

Sol couvert de dalles de schiste, sauf devant les autels (dalles de granit). Les pierres du dallage dessinent une allée centrale. D'anciennes plaques tombales sont réemployées dans le dallage (au sud de la nef).

Toit couvert d'ardoises.

3. PARTI GENERAL. PLAN. COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

A/ Parti général

Edifice à deux vaisseaux perpendiculaires de même hauteur et de même longueur, couverts par les lambris des charpentes qui se recoupent à la croisée du transept. Les volumes intérieurs sont peu développés sous des lambris dont la hauteur sous clé est à peine supérieure à la largeur des vaisseaux.

Un choeur très légèrement saillant donne à la croix latine un plan proche du tau. Son mur-pignon forme un léger avant-corps sur une façade Est exceptionnellement longue. Ce large développement correspond à l'aménagement intérieur d'un vaste choeur liturgique.

Le mur-pignon occidental sommé d'un clocheton est flanqué d'un avant corps dissymétrique comportant un porche axial accosté d'un massif de maçonnerie d'où émerge une tourelle circulaire en demi-hors oeuvre (cf. Plan. Elevations extérieures - photo n° 3).

Le porche Sud en hors-oeuvre et les bas-côtés flanquant au Nord et au Sud la partie orientale de la nef sont des aménagements plus traditionnels (cf. Plan).

B/ Plan

Plan en croix latine proche du tau. Le choeur dont les murs prolongent après la croisée ceux de la nef n'a qu'une profondeur de 1,90 m.

Exceptionnel développement du transept dont les dimensions sont sensiblement équivalentes à celles du vaisseau longitudinal.

Transept. Longueur D.O.	:	22,70 m
Vaisseau longitudinal. L.D.O.	:	21,10 m
Largeur de chaque vaisseau D.O.	:	5,50 m.

Les dispositions permettent l'aménagement d'un grand choeur liturgique surélevé d'un degré. Une avancée rectangulaire prolonge le choeur architectural en empiétant sur la moitié de la croisée. De part et d'autre, deux plate-formes plus petites s'adossent aux murs Est du bras du transept au droit des autels latéraux. Ces deux plate-formes reliées par un passage en retour d'équerre à la plate-forme centrale, ne sont pas placées symétriquement par rapport à elle. La plate-forme Sud est plus écartée de la plate forme centrale que celle qui lui fait pendant au Nord ; elle s'aligne en outre sur elle, alors que la plate-forme Nord s'interrompt en léger retrait.

Le choeur liturgique est limité sur toutes ses faces par une balustrade de bois.

La nef est doublée dans la partie orientale par deux étroits bas-côtés de deux travées (1,80 à 2 mètres de large), ouverts par des arcs diaphragmés sur les bras du transept. Ils sont dissymétriques : le bas-côté Nord est plus allongé et ses arcades sont plus larges ; il comporte un renforcement à l'Ouest entre son mur gouttereau et un prolongement du mur du vaisseau central. Le bas-côté Sud est limité à l'Ouest par un porche carré, construit en hors-oeuvre perpendiculairement au mur Sud du vaisseau longitudinal, dans sa partie centrale. Ses murs, ainsi que le mur gouttereau du bas-côté se sont déportés vers le Sud-Ouest

Contre le mur occidental épaissi s'appuie un porche axial construit en hors-oeuvre entre deux contreforts. Ce porche est flanqué au Sud, dans le même alignement, d'un massif de maçonnerie où est pratiqué une cage d'escalier circulaire (cf. Relevé Graphique, Elevations Extérieures et Distribution Intérieure).

Au bas de la nef, au Nord, une plate-forme circulaire porte une grande cuve baptismale (cf. Sous-dossier).

Une sacristie rectangulaire est construite en hors-oeuvre à l'Est, à l'aisselle du choeur et du bras du transept Sud, qu'elle déborde largement.

C/ Coupes et élévations intérieures

Le vaisseau longitudinal et le transept sont couverts de lambris en berceau qui se pénètrent à la même hauteur. Les bas-côtés sont couverts de lambris en demi-berceau brisé (cf. Combles et couvertures).

a/ Nef

- Mur Ouest : porte axiale rectangulaire à linteau monolithe soulagé par une plate-forme de décharge. Porte rectangulaire étroite à linteau monolithe contre le mur Sud, donnant accès à la cage d'escalier. Cette porte est surmontée d'une porte semblable actuellement murée qui donnait sans doute accès à une tribune disparue (cf. photo n° 4).

A la partie supérieure du mur, oculus axial, à ébrasement creusé d'un cavet.

- Murs Nord et Sud : à l'extrémité occidentale des murs pleins limitent une nef unique. Le mur Nord est aveugle ; le mur Sud est ouvert d'une fenêtre rectangulaire à ébrasement oblique et allège, et d'une porte en arc

surbaissé donnant dans le porche.

Cette porte est flanquée à gauche d'un bénitier en cul de lampe à demi engagé sous une petite niche en arc brisé appareillée de deux claveaux (cf. photos 4,5 et 6).

Dans la partie orientale, la nef s'ouvre par deux travées d'arcades sur les bas-côtés Nord et Sud (cf. photos 4, 5, 6 et 7). Les deux élévations sont disymétriques : les arcades ne sont pas en vis-à-vis ; elles sont plus larges au Nord (trois mètres) et aussi plus hautes (les clés qui atteignent le sommet des murs sont à trois mètres du sol). Les arcades Sud d'une largeur de 2,30 m n'ont qu'une hauteur de 2,10 m sous clé.

. Arcades Sud (cf. photo n° 6) : en arc brisé proche du plein cintre, à deux rouleaux moulurés d'un cavet sur chaque face. Les nervures pénètrent des piles circulaires dont la première est engagée à l'extrémité du mur plein de la partie occidentale et la troisième marque l'angle Sud-Ouest de la croisée du transept. Les piles reposent sur des bases cylindriques moulurées à la partie supérieure d'une doucine se fondant dans un tore au-dessus d'une gorge. Ces bases sont profondément échancrées sur plusieurs de leurs faces (première pile : face Est ; deuxième pile : faces Nord et Ouest ; troisième pile : face Est).

Une trompe/porte au Nord-Est de la troisième pile, le surplomb de l'angle saillant des murs du vaisseau central et du transept (cf. photo n° 18).

. Arcades Nord (cf. photos 4, 5 et 7) : de même type dont les nervures retombent sur des piles à plan losangé. La première pile est engagée à l'extrémité du mur plein de la partie occidentale et la troisième marque l'angle Nord-Ouest de la croisée du transept.

Les nervures de l'extrados des arcades se prolongent sur les arêtes externes des piles. A l'intrados, le bandeau qui sépare

les deux cavets du premier rouleau se prolonge sur les arêtes internes des piles jusqu'aux bases. Les nervures internes s'interrompent en pénétration au niveau des sommiers des arcades.

Les bases des piles, également sur plan losangé, sont moulurées à la partie supérieure de chanfreins légèrement incurvés.

Comme au Sud, une trompe plate porte au Sud-Est de la troisième pile le surplomb de l'angle saillant des murs du vaisseau central et du transept (cf. photo n° 4).

La face Sud-Ouest de la deuxième pile porte un massif de maçonnerie de plan triangulaire sur la moitié de sa hauteur. Son appareil est liaisonné à celui de la pile. Ce massif servait de support à une statue (cf. Documents de référence).

L'écoinçon des deux arcades porte une console sculptée (cf. photo n° 8 et sous-dossier). Des reprises verticales apparaissent sur toute la hauteur des murs Nord et Sud au droit du chaînage des premières piles engagées. Les murs de la partie occidentale de la nef sont en petit appareil irrégulier. Au-dessus des arcades et aux écoinçons, l'appareil est plus grand et régulier.

b/ Choeur (cf. photo n° 9)

Le maître-autel s'appuie contre la partie centrale du mur Est, sur une plate-forme rectangulaire à pans coupés surélevé de trois degrés (cf. Sous-dossier). Il est accosté d'une crédence en arc brisé à ébrasement fortement mouluré (cf. photo n° 10 et sous-dossier).

Le mur Est est largement ouvert d'une grande maîtresse vitre axiale en arc brisé, à ébrasement mouluré d'un cavet et réseau de granit (cf. Elevations extérieures). Elle est murée dans la partie inférieure et accostée

à mi-hauteur de deux consoles sculptées (cf. Sous-dossier et photos 11 & 12).

La plate-forme de l'autel est accostée à l'angle Nord-Est d'un tombeau rectangulaire surmonté d'un enfeu qui occupe toute la largeur du mur Nord et le mur Est à gauche de l'autel (cf. Sous-dossier et photos 13 & 14). Au-dessus de l'enfeu, le mur Nord est creusé d'un sacraire très orné (cf. Sous-dossier et photo n° 15).

Le mur Sud est ouvert d'une porte en arc surbaissé donnant dans la sacristie.

Le pan biais qui forme l'angle Sud-Est de la croisée du transept porte une niche à dais (cf. Sous-dossier et photo n° 18). L'angle Nord-Est de la croisée n'est abattue qu'à la partie supérieure.

c/ Bas-côtés

Ils sont ouverts sur la nef par les arcades décrites plus haut et sur les bras de transept par des arcs diaphragmés de même type que les arcades.

Les nervures de ces arcs retombent en pénétrations sur les piles Nord-Ouest et Sud-Ouest de la croisée et sur les murs des bas-côtés (cf. photos 16 & 17).

L'arc-diaphragme du bas-côté Sud est plus haut que les arcades qui ouvrent sur la nef. Inversement, l'arc-diaphragme du bas-côté Nord est légèrement plus bas que les arcades qui ouvrent sur la nef.

Les murs Ouest des bas-côtés sont aveugles. Le mur Ouest du bas-côté Nord se trouve en retrait de la première pile engagée, délimitant

un renforcement entre le mur gouttereau et le mur du vaisseau central. Il porte une niche carrée à feuillure.

- Bas-côté Nord : mur Nord (cf. photos 4 & 5). Une ouverture au droit de chaque travée.

. Première travée : fenêtre carrée à ébrasement mouluré de deux cavets séparés par des listels ; réseau de granit (cf. Elevations extérieures).

. Deuxième travée : porte dont l'embrasement est presque complètement murée. On a seulement réservé une petite ouverture carrée.

- Bas-côté Sud : mur Sud (cf. photo n° 6). Une fenêtre carrée à ébrasement biais est ouverte au droit de chaque travée. Un banc de pierre court à base du mur, interrompu au centre par une grande dalle surélevée (L : 3 m ; l : 0,50 m ; H : 0,70 m). Sous la dalle, le mur est creusé d'un renforcement.

Le banc se prolonge contre le mur Ouest.

Des traces de collage apparaissent aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest du bas-côté Sud et à l'angle Sud-Ouest du bas-côté Nord.

d/ Transept (cf. photos 18 & 19)

- Murs Ouest aveugles ouverts par des arcs diaphragmes sur les bas-côté (cf. Supra). Un collage vertical apparaît à la retombée de l'arc diaphragme sur le mur Ouest du bras de transept Sud. Il est accentué par un léger déversement du mur vers l'ouest au-dessus de l'arc-diaphragme (cf. Plan).

Un tel collage n'apparaît pas au Nord (continuité des lits entre le mur Ouest des bras du transept Nord et le mur Nord du bas-côté).

- Murs Nord et Sud ouverts d'une haute baie en arc brisé qui s'élève jusqu'au dessous des lambris ; baie à ébrasement mouluré d'un cavet et réseau de granit (cf. Elevations Extérieures).

- Murs Est . Des autels appareillés en granit, surélevés sur une plate-forme rectangulaire, s'appuient au mur dans la partie centrale (cf. Sous-dossier et photos 21 & 22). Ils supportent des retables sur toute la hauteur du mur et sont accostés de crédences très moulurées (cf. Sous-dossier et photos 20, 22 & 23).

Au Sud, une corniche en doucine très saillante frappée d'agrafes en volute servait de support à un groupe de statues à gauche de l'autel (cf. Document de référence n° 3).

La base du mur est épaissie sous cette corniche.

Au Nord, une console porte une statue de chaque côté de l'autel (cf. Sous-dossier et photo n° 14).

La console gauche est accostée d'une tête sculptée en bas-relief sur une pierre du mur. La console droite est accostée d'un bénitier porté par un ange, à l'angle du chœur (cf. Sous-dossiers et photos 24 & 25).

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

A. Façade Ouest (cf. photo n° 26)

Façade-pignon sommée d'un clocheton, flanquée d'un avant-corps disymétrique comportant un porche axial accosté au Sud, dans le même alignement,

d'un massif carré d'où émerge en demi hors-oeuvre une tourelle de plan circulaire qui s'amortit au niveau de la base de la chambre des cloches.

L'axe vertical du pignon reste toutefois souligné par une travée d'ouvertures : portail du proche, oculus et baies du clocheton.

a/ Avant corps :

Porche axial au premier niveau aménagé entre deux contreforts droits à deux ressauts en talus qui montent jusqu'aux rempants du pignon. Il est couvert d'une toiture appareillée en talus à ressauts.

Un portail Ouest en arc brisé proche du plein cintre l'ouvre sur toute sa largeur. L'arc est mouluré à l'intrados d'un gros tore à listel séparant un cavet sur chaque face. Il est surmonté de deux arcs de décharge concentriques en segments.

L'ouverture du portail laisse apparaître au fond du porche une porte plus étroite qui donne accès à l'église (cf. Distribution Intérieure).

Le massif de maçonnerie qui accoste le porche est liaïsonné au contrefort Sud sur toute la hauteur du premier aplomb et est contrebuté au Sud-Ouest par un contrefort biais. Une petite meurtrière rectangulaire l'ouvre au Sud.

Au niveau de la première retraite en talus du contrefort Sud du porche, le massif se prolonge dans une tourelle circulaire en demi hors-oeuvre engagée dans le deuxième aplomb du contrefort. Le contrefort biais de l'angle Sud-Ouest s'amortit en talus à ressauts à la base de cette tourelle.

La tourelle est couverte d'une poivrière appareillée très aplatie.

Le rampant Sud du pignon disparaît derrière le liaisonnement de la partie supérieure de la tourelle et du parement du pignon.

La tourelle est ouverte à l'Est d'une porte rectangulaire sous la poivrière.

Du seuil de cette porte au clocheton, le revers du pignon porte une succession de pierres en saillie formant une volée de marches jusqu'à la chambre du clocher (cf. photo n° 27).

b/ Le parement du mur-pignon n'apparaît qu'entre les contreforts centraux et à gauche du contrefort Nord. La partie Nord est aveugle. Rampant nu appareillé en lits horizontaux alignés sur les lits du parement.

Au centre s'ouvre un oculus entre les deux contreforts au niveau de leur deuxième aplomb ; oculus à ébrasement creusé d'un cavet.

Les rampants du pignon sont interrompus par la souche rectangulaire du clocheton, au nu du parement. La souche porte la chambre des cloches au-dessus d'une corniche moulurée d'un cavet.

Chambre des cloches à deux loges jumelées, ouvertes à l'Est et à l'Ouest d'une baie rectangulaire à ébrasement chanfreiné, et au Nord et au Sud de deux petites baies superposées à ébrasement chanfreiné et linteau échancré en accolade. Une des chambres possède une cloche ancienne (cf. Dossier mobilier).

Une couverture en batière appareillée somme la chambre des cloches, ouverte à l'Ouest et à l'Est d'une baie rectangulaire à ébrasement chanfreiné. De petits gâbles triangulaires nus flanquent la batière au Nord et au Sud.

Une croix de fer forgé amortit l'ensemble.

B. Façade Sud (cf. photos 28 & 29)

Elle se caractérise par une gradation des plans et des volumes, depuis le mur gouttereau du vaisseau central à l'extrémité Ouest jusqu'à la très forte saillie du bras de transept à l'Est.

Un porche beaucoup plus bas et moins saillant que le bras de transept est construit en hors-oeuvre dans la partie centrale. Les deux corps de bâtiment sont terminés en murs-pignon. Entre les deux se développe le mur gouttereau très bas du bas-côté couvert par le prolongement du rampant Sud de la toiture principale.

a/ Partie Ouest : mur gouttereau du vaisseau central

Mur dont le parement est liaisonné à celui du massif occidental, ouvert d'une fenêtre rectangulaire à linteau monolithe. Le chambranle est souligné par un bandeau ; le bandeau des piédroits s'amortit sur le linteau par des motifs en demi-cercle (cf. photo n° 30).

On note un décrochement des lits du parement à gauche de la fenêtre.

Une corniche creusée d'un cavet court sous l'égout de la toiture. Aucun empattement ne court à la base du mur.

Une trace de collage et des reprises apparaissent à l'aisselle du porche.

b/ Porche (cf. photos 28, 29 et 31)

Corps de bâtiment carré perpendiculaire au vaisseau

central et couvert par un toit à deux versants pénétrant le rampant Sud de la toiture principale. Il est contrebuté aux angles Sud-Ouest et Sud-Est par des contreforts biais amortis en talus. Le contrefort Sud-Est comporte deux aplombs.

Un empattement mouluré court à la base du mur pignon et du mur Ouest sur une partie de sa longueur : mouluration prismatique à doucine verticale entre deux tores.

Le mur gouttereau Ouest est aveugle. Sa partie Nord très irrégulièrement appareillée de petits moellons montre des trous de reprises et ne comporte pas d'empattement. Sa partie Sud, également en appareil irrégulier mais plus gros, comporte un empattement mouluré (cf. Supra) . La dernière assise du mur porte une sablière de bois.

Le mur gouttereau Est est masqué par le bas-côté adjacent.

Le mur-pignon porte de nombreuses traces de reprises dans la partie supérieure : appareil irrégulier, matériaux hétérogènes, rampants non appareillés recouverts d'un enduit de ciment.

Le faîte est sommé d'une petite statuette sculptée en ronde-bosse (cf. Sous-dossier et photo n° 32).

Portail en arc brisé disymétrique à claveaux très irréguliers. Un rouleau unique à profil semi-circulaire retombe sur des piédroits de même profil.

c/ Bas-côté (cf. photos 28; 29 & 33)

Mur bas ouvert de deux fenêtres rectangulaires à lin-

teau, piédroits et appui ébrasés. L'ébrasement des piédroits est creusé d'un cavet.

L'empattement mouluré qui court à la base du mur est de même type que celui du porche. Des traces de collage apparaissent à l'Ouest et à l'Est, aux aisselles du porche et du bras de transept Sud.

d/ Bras de transept (cf. photo n° 33)

Il est contrebuté aux angles Sud-Ouest et Sud-Est par des contreforts biais amortis en talus.

La face Sud est un mur-pignon à empattement chanfreiné l'empattement se prolonge sur les contreforts où il est mouluré d'une doucine verticale au-dessus d'une gorge.

Les rampants des pignons appareillés en lits horizontaux sont soulignés d'une baguette et ornés de crochets végétaux. Les crossettes sont sculptées d'animaux en ronde-bosse (cf. Sous-dossier et photo n° 34).

Une grande baie en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet ouvre le mur-pignon ; le réseau de granit comporte trois lancettes en arc brisé à intrados trilobé et, à la partie supérieure, six soufflets s'inscrivant dans un ovale accosté d'un soufflet au-dessus de chaque lancette latérale.

Le mur-gouttereau Ouest, sommé d'une corniche en cavet, était couvert d'une porte aujourd'hui murée. Porte en plein cintre à ébrasement mouluré de deux cavets et d'un tore séparé par des listels. Les piédroits sont flanqués de pilastres sommés de hauts pinacles engagés. Un archivolte en accolade à fleuron et crochets végétaux souligne l'arc et retombe en pénétrations sur les pinacles au-dessus des chapiteaux (cf. photo n° 35)

A la base du mur court un empattement chanfreiné.

C. Facade Nord (cf. photos 36 & 37)

L'élargissement de l'édifice vers l'Ouest se manifeste par la gradation successive de trois plans : mur gouttereau du vaisseau central, mur gouttereau du bas-côté, mur-pignon du bras du transept.

Le mur gouttereau de la nef est aveugle. Il comporte une corniche moulurée d'un cavet. Une trace de collage apparaît à l'Est, à l'aisselle du bas-côté.

Le bas-côté est limité à l'Ouest par un demi mur-pignon aveugle. Son rampant, appareillé en lits horizontaux et orné de crochets végétaux, pénètre le versant Nord de la toiture du vaisseau central au-dessus de l'égout, relevant le niveau de la toiture au-dessus du bas-côté (cf. photo n° 36).

Le mur gouttereau est ouvert à l'Ouest d'une fenêtre carrée à ébrasement mouluré de deux cavets séparés par des listels ; appui biais ; réseau hélicoïdal à trois branches déterminant trois soufflets dans un cercle (cf. photo n° 38). Une porte rectangulaire à linteau en anse de panier s'ouvre à l'Est ; son ébrasement présente les mêmes moulures que celles de la fenêtre. Elle est presque totalement murée, sauf à l'angle supérieur droit (cf. photo n° 39).

Le mur gouttereau comporte un empattement à chanfrein concave qui se prolonge sur le demi-pignon Ouest et une corniche moulurée d'un cavet.

Bras de transept semblable au bras Sud. Un empattement chanfreiné court sur les murs Nord et Ouest, englobant les contreforts. Un contrefort droit contribue la partie centrale du mur Ouest. Il s'amortit en talus.

Au-dessus de la fenêtre du mur-pignon, deux anges sculptés en haut relief tiennent un écu martelé (cf. Sous-dossier et photo n° 40). Les crossettes sont sculptées d'animaux en ronde-bosse (cf. Sous-dossier et photo 41 & 42).

D. Face Est (cf. photo 43,44 & 45)

Elle groupe dans une même composition, très développée en longueur, les murs gouttereaux Est du bras du transept et le chevet, dont le mur-pignon se détache en avant-corps très peu saillant.

L'effet est quelque peu détruit par l'adjonction en hors-oeuvre d'une sacristie à l'aisselle du bras du transept Sud et du chœur, débordant largement celui-ci.

- Murs gouttereaux du bras du transept :

A la base court un empattement chanfreiné. Une corniche en cavet se développe sous l'égout de la toiture.

Deux minces contreforts biseautés les accostent, dans la partie centrale (cf. Plan). Le contrefort Nord du mur gouttereau du bras Sud est un contrefort droit amorti en glacis, dont l'appareil n'est pas liaisonné au parement du mur : il a dû être refait lors de la construction de la sacristie, dont le mur Sud s'appuie sur lui.

Entre les contreforts, au Nord et au Sud, on note la trace d'une ouverture murée jusqu'au sommet du mur.

- Choeur :

Mur pignon : rampants nus appareillés en lits horizontaux.

Maîtresse vitre en arc brisé à ébrasement creusé d'un cavet et appui biais. Le réseau de granit comporte trois lancettes en accolade à intrados trilobé.

La partie supérieure se compose de sept mouchettes trilobées groupées en trois grands soufflets ovales. Une mouchette trilobée emplit l'écoinçon externe des lancettes latérales. La partie inférieure de la baie est murée.

Le mur gouttereau Nord du chœur est aveugle. Une corniche en cavet court sous l'égout de la toiture.

Le mur gouttereau Sud est masqué par la sacristie.

E. Sacristie (cf. photos 43 & 45)

Bâtiment rectangulaire couvert d'un toit à deux versants dont le faite pénètre la noue commune au chœur et au bras du transept Sud.

Mur Nord et mur-pignon Est aveugles. Mur Sud ouvert d'une fenêtre rectangulaire.

Des collages apparaissent contre les murs du chœur et du bras du transept Sud.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Le vaisseau longitudinal et le transept sont couverts de toits à deux versants qui se pénètrent à la même hauteur.

Le rampant Sud de la toiture du vaisseau central se prolonge sans rupture de pente sur le bas-côté. La pente se modifie au contraire au-dessus du bas-côté

La pente se modifie au contraire au-dessus du bas-côté Nord : le versant de la toiture est surélevé par rapport au versant Nord du vaisseau central (pénétration du rampant du demi-pignon Ouest au-dessus de l'égout du mur gouttereau - cf. photo et Relevé graphique - coupe W . W).

Porche couvert d'un toit à deux versants dont l'égout est à même hauteur que celui des murs gouttereaux mais dont le faite pénètre seulement à mi-hauteur le rampant Sud de la toiture du vaisseau central.

Les toits sont couverts d'ardoises. De nombreuses traces de restaurations y apparaissent. Quelques parties conservent d'anciennes ardoises éparses fixées au clou.

Les charpentes sont lambrissées dans toutes les parties de l'édifice.

A. Charpente de la nef

Fermes à entrain retroussé sans poinçon, espacées de 90 cm environ. Les arbalétriers, engagés à la base dans une sablière, se pénètrent à la partie supérieure et ne supportent pas de panne faîtière. Une pièce de bois fixée sur une face des arbalétriers double l'entrain retroussé à la partie supérieure des fermes. Les arbalétriers portent trois cours de pannes de chaque côté sur lesquelles reposent les chevrons (un au droit de chaque ferme, deux entre deux fermes). Embrévés dans un blochet et l'arbalétrier d'une part, dans l'arbalétrier et l'entrain retroussé d'autre part, des jambes de force et des aisseliers dessinent le cintre qui forme l'armature du lambris. Les pièces sont assemblées à tenon et mortaise et fixées par des chevilles de bois.

La charpente des bras du transept, inaccessible, doit se rapprocher de ce type.

B. Charpente des bas-côtés

a. Bas-côté Nord (cf. Coupe transversale W W)

Demi-fermes à entrain retroussé espacées de 60 cm environ.

Les arbalétriers engagés à la base dans une sablière sont embrévés dans les arbalétriers de la nef au tiers de leur hauteur environ, relevant la pente de la toiture sur le bas-côté.

Les poinçons constitués de deux parties, réunies à tenon et mortaise, soutiennent les arbalétriers au revers du mur gouttereau de la nef.

La partie supérieure de chaque poinçon est assemblée à tenon et mortaise dans la partie inférieure du poinçon qui est prolongée sous le lambris par des clés pendantes sculptées (cf. Sous-dossier).

Embrévée dans un blochet et dans l'arbalétrier, une jambe de force forme avec l'entrain retroussé l'armature du lambris en demi-berceau brisé.

Les arbalétriers portent deux cours de pannes qui supportent un chevron au droit de chaque ferme et deux chevrons entre deux fermes.

b. Bas-côté Sud

Elle n'apparaît que par les trous du lambris.

Trois fermes à entrain retroussé espacées d'environ un mètre.

Les arbalétriers sont engagés dans une sablière et dans un poinçon qui supporte la panne faîtière.

Les pannes soutiennent un chevron au droit de chaque ferme et trois chevrons entre deux fermes.

Le lambris doit être porté par des jambes de force et des aisseliers invisible sous le lambris.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

A. Porche Sud (cf. photos 46, 47 & 48)

Sol dallé de granit. Un lambris en arc brisé couvre la charpente.

Le mur Sud ouvre sur l'extérieur par le portail en arc brisé décrit plus haut (cf. Elevations extérieures).

Le mur Nord ouvre sur la nef par une porte en arc brisé dont l'ébrasement chanfreiné est souligné d'un tore. Une archivolte en arc brisé à crochets végétaux retombe au niveau d'imposte sur des culots prismatiques ; elle est moulurée d'un cavet et d'un tore. Un arc brisé plus aigu extradosse la partie supérieure de l'archivolte. Il est amorti par un fleuron à motifs végétaux stylisés.

La partie supérieure du mur, au-dessus du fleuron de l'archivolte, est appareillée irrégulièrement en petits moellons de granit, alors que toute la partie inférieure est en gros appareil régulier.

Les murs latéraux sont aveugles et collés sur ceux de la nef

(traces de collage aux angles Nord-Ouest et Nord-Est).

Un banc appareillé en granit court à la base de ces murs et à mi-hauteur, une tablette moulurée (petit tore, cavet et gros tore à listel). Au-dessus du banc, le mur Ouest est ouvert d'une niche à demi murée : linteau échancré en accolade, piédroits chanfreinés portant des griffes à la base. Une pierre portant une inscription est appareillée dans la partie supérieure du mur Est (cf. Annexes). Sol en terre battue (terre recouvrant l'ancien dallage ?).

B. Porche Ouest (cf. photo n° 49)

Petit porche rectangulaire peu profond (1,30 m), couvert d'une voûte en berceau brisé appareillée de grandes dalles de granit de même longueur que la profondeur du porche.

Porche ouvert à l'Ouest par le portail décrit plus haut (cf. Elevations extérieures). Murs latéraux aveugles longés à la base par un banc de granit.

Porte d'accès à la nef, sur le mur Est ; porte en arc brisé à ébrasement mouluré de deux cavets séparés par un bandeau. Archivolte, à retours horizontaux à niveau d'imposte, moulurée d'un tore et de deux bandeaux en ressaut et ornée de crochets végétaux. La porte supérieure de l'arc est extradossée par un petit arc brisé qui s'interrompt juste au-dessous de la voûte.

Sol en terre battue.

C. Escalier dans la tourelle Sud-Ouest (cf. photo n° 50)

La cage de plan circulaire abrite un escalier à vis de granit tournant à gauche : une révolution et demie de marches monolithes portant noyau.

Une porte rectangulaire murée, apparaît à mi-hauteur sur le mur Est de la cage. Deux petites ouvertures rectangulaires ébrasées éclairent la cage à l'Ouest et au Sud.

La cage est couverte d'une petite poivrière appareillée.

D. Sacristie

Petite pièce rectangulaire au sol irrégulièrement dallé de granit et à charpente apparente. Les murs Est et Sud du choeur forment un angle saillant dans le coin Nord-Ouest. Une porte rectangulaire à linteau monolithe ouvre le mur Sud du chevet. Le mur Ouest, qui correspond au mur Est du bras du transept Sud sur lequel la sacristie est collée, est aveugle.

Mur Sud ouvert d'une grande fenêtre ébrasée dont le linteau de bois est au niveau de l'assise supérieure du mur.

Le mur est conserve à mi-hauteur une cheminée adossée appareillée en granit (linteau monolithe à crossettes, sommiers reposant sur des corbeaux en quart-de-rond moulurés de tores).

Cette cheminée correspondait à un ancien étage disparu après des remaniements qui ont aussi conduit à ouvrir la fenêtre Sud sur toute la hauteur du mur.

Mur Nord aveugle.

Les murs sont construits en petit appareil irrégulier sauf le mur Ouest (grand appareil du parement du bras du transept Sud).

Charpente apparente comportant trois fermes disymétriques. Les deux fermes orientales ont des arbalétriers moisés, un entrant et un entrant retroussé chevillé sur un côté des arbalétriers. Sur le mur gouttereau du choeur

les arbalétriers sont engagés dans des blochets ; ils reposent au Sud sur le linteau de la fenêtre.

Les entrants sont engagés au Nord dans le mur gouttereau du chœur.

Les pièces de la charpente sont fixées par des chevilles de bois. L'ensemble porte les traces de nombreuses reprises.

III - NOTE DE SYNTHESE

La majeure partie de l'édifice date du XVI^{ème} siècle. Seule la partie occidentale de la nef est une construction du XVII^{ème} siècle.

Toute la partie orientale de la chapelle était achevée en 1518, date de consécration (cf. Inscription des arcades Nord de la nef - voir Historique). L'édifice consacré comportait le chœur, les bras de transept, la partie orientale de la nef et le bas-côté Nord, soit un ensemble homogène où n'apparaissait aucune reprise (continuité de l'appareil entre les murs du chœur et ceux du transept, entre le transept Nord et le mur du bas-côté).

Le parti originel est donc celui d'une chapelle en croix latine, à très long vaisseau transversal et chœur peu saillant (le transept était peut-être à l'origine plus long que le vaisseau longitudinal). La face Est prend un développement exceptionnel.

Malgré la fréquence de ce parti dans de nombreuses chapelles du début du XVI^{ème} siècle, la composition en était certainement originale. Les fenêtres Est du transept, actuellement murées, devaient être largement passantes si l'on tient compte de leur largeur. Leurs gâbles triangulaires équilibraient le mur-pignon du chœur, en léger avant-corps. L'effet produit s'est encore dégradé depuis l'adjonction au XIX^{ème} siècle de la sacristie.

A l'intérieur, la faible profondeur du chœur architectural a permis d'aménager un vaste chœur liturgique englobant les autels du transept.

Le bas-côté Nord fait aussi parti de cette première campagne. Sans doute n'a-t-il jamais possédé que les deux travées existantes, car aucune reprise marquant un raccourcissement n'apparaît à l'angle Nord-Ouest ; il est toujours limité par le demi mur-pignon originel à crochets.

Il ne s'étendait pas sur toute la longueur de la nef primitive : celle-ci se prolongeait au moins de quelques mètres vers l'Ouest pour englober la porte du

du mur Sud, actuellement abritée sous le porche et qui est contemporaine, par le style, de la première campagne.

Pendant cette première campagne, achevée en 1518 au plus tard, l'inspiration reste toute gothique (pignons à crossettes sculptées ; réseaux flamboyants des baies ; porte à archivolté du mur Ouest du bras du transept Sud ; bases prismatiques et archivoltes des crédences). L'enfeu et le sacraire du mur Nord du choeur montrent l'introduction des motifs Renaissance, mais ils sont légèrement postérieurs, si l'on en croit les traces de reprises qui les accostent (années 1520-1530 vraisemblablement).

Le bas-côté Sud n'est pas construit au cours de la première campagne. Son adjonction, de peu postérieure si l'on compare la modénature des arcades à celle des arcades Nord, est marquée par de nets collages.

L'arc diaphragme est collé sur le mur Ouest du transept Sud. A l'extérieur, le mur gouttereau est collé sur le mur du transept. Il possède dès l'origine sa longueur actuelle : la première pile engagée est restée en place et le portail du mur Sud de la nef empêchait son extension vers l'Ouest. Son mur Ouest a été simplement remplacé postérieurement par le mur Est du porche.

Au cours du XVII^e siècle, toute la partie occidentale de la nef est reprise, porche Sud compris.

C'est par le porche que les travaux débutent, en 1627, d'après l'inscription sur le mur Est (cf. Historique). En effet, son mur gouttereau Ouest porte les traces de la reprise ultérieure de la partie basse de la nef.

L'ancien mur gouttereau Sud de la nef est conservé avec le portail : les murs latéraux du porche viennent l'encadrer (traces de collage). Le mur Est du porche remplace l'ancien demi mur-pignon du bas-côté Sud.

Une maçonnerie irrégulière vient surmonter le mur gouttereau de la nef au-dessus de l'ancien portail Sud pour obturer la pénétration de la charpente.

La partie basse de la nef est reconstruite après 1627, sans qu'on puisse préciser la date. Les aménagements qui y ont trouvé place (fonts baptismaux, tribune) tendraient à prouver que l'édifice du XVIème siècle était trop petit pour les abriter et qu'ils ne possédaient donc pas alors sa longueur actuelle.

Les traces de la reprise sont très nettes

- au Nord : à l'aisselle du bas-côté ;
- au Sud : à l'aisselle du porche, dont le mur gouttereau Ouest porte des reprises à l'angle.

Les parements internes ont été refaits au droit du porche Sud jusqu'au chaînage de la première pile engagée : ils sont comme dans toute la partie occidentale en petit appareil irrégulier.

La nouvelle campagne crée surtout un nouveau massif occidental. Il faut noter l'ampleur de son parti relativement à l'importance de l'édifice (la plupart des chapelles utilisent, pour monter au clocheton, un escalier appareillé sur le rampant du pignon et pour accéder à la tribune un escalier de bois).

L'innovation appartient moins à la tourelle flanquant un clocheton traditionnel (parti fréquent au siècle précédent) qu'au porche occidental dont les exemples n'apparaissent guère avant la fin du XVIIème siècle. L'originalité est ici de lier les deux éléments dans un massif dissymétrique d'un bel effet esthétique et dont il faut noter aussi l'habileté technique (parfaite stéréotomie).

C'est sans doute au cours du XVIIème siècle que les baies du transept ont été murées pour permettre la pose des retables.

Le XIXème siècle a apporté quelques remaniements (porche) et une adjonction (sacristie contre le chevet).

L'édifice est actuellement dans un état de dégradation avancée (toitures). L'isolement et le manque d'entretien sont à l'origine du pillage de presque tout le mobilier en 1967.

IV - DOCUMENTATION

1. SOURCES

* Manuscrites

. A.D. Côtes du Nord. Série E E 2081. Dans un aveu de la seigneurie de Kerfôchan, on note les droits honorifiques de ces seigneurs en la chapelle de Burtulet.

. A.E. Saint Brieuc. Documents sur l'histoire de Saint Servais recueillis par l'abbé Goasdoué, vicaire à St Servais de 1897 à 1901. Conditions de construction de la chapelle, quelques détails d'une description, mention de quelques pièces de mobiliers.

* Imprimées . / .

2. TRAVAUX HISTORIQUES

. GUILLOTIN DE CORSON (-) .- La Commanderie de la Feuillé et ses annexes .
Bull. arch. Ass. bretonne . 3ème série, T XIV, 1895, p. 151.

3. REPERTOIRES. DICTIONNAIRES

. COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles des diocèses de Saint Brieuc et Tréguier .- Saint Brieuc, Presses Bretonnes, 1939-1941, 1 vol. in 8° et suppl. III, p. 514.

. FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord... .- Saint Brieuc, Presses bretonnes, 1949, in 8°, p. 45.

. GAULTIER DU MOTTAY (J.) .- Répertoire archéologique des Côtes du Nord .- Mon. Soc. Arch. Hist. Côtes du Nord, 2ème série, T I, 1883-1884, p. 73.

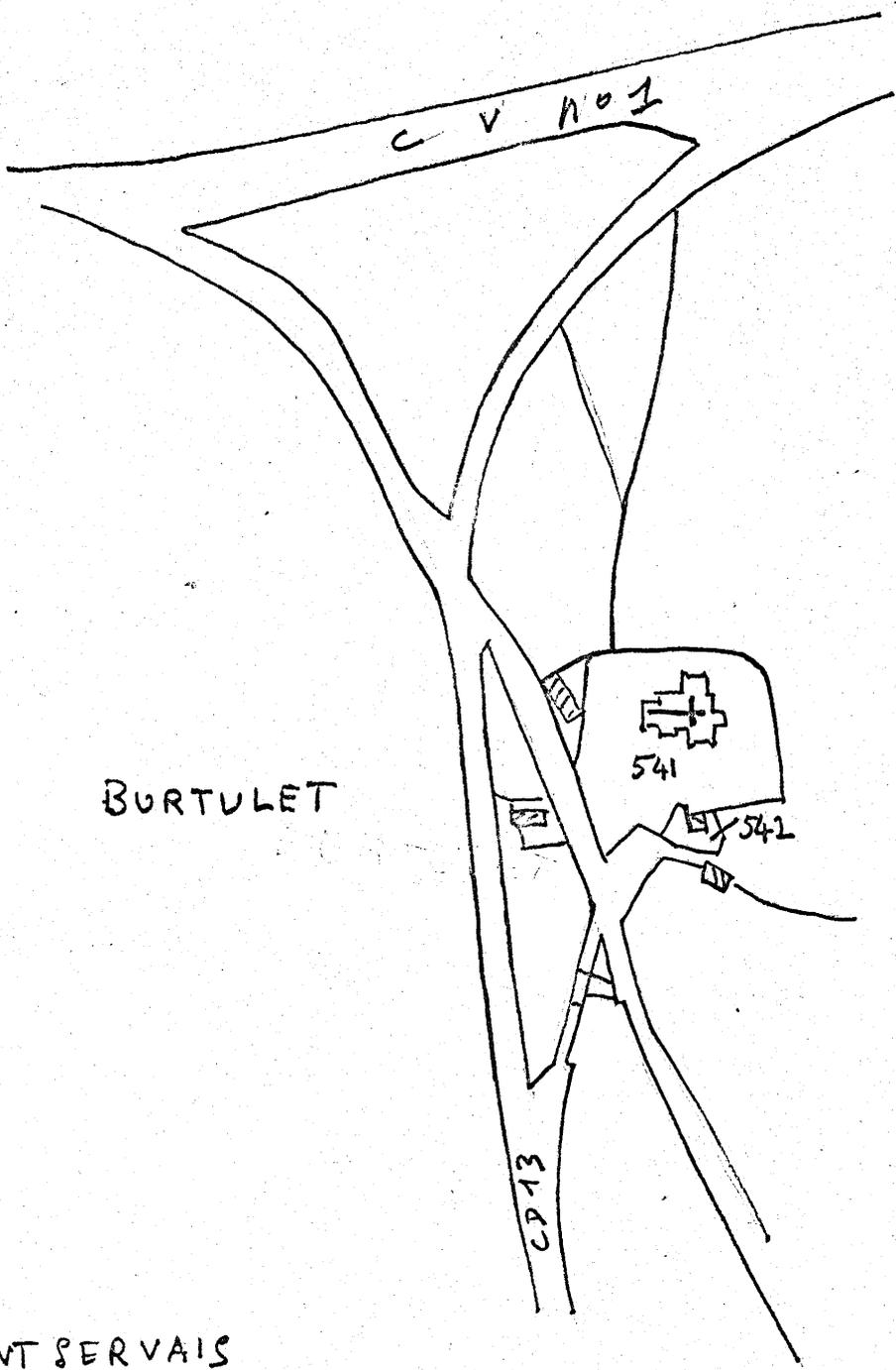
V - ANNEXE

ANNEXE 1

Liste sommaire du mobilier de la chapelle de Burtulet trouvée dans les Archives de l'évêché (1) :

" statue d'un évêque Saint Charles,
une piéta,
deux statues de style XIIème siècle : le pauvre et le riche,
un Ecce Homo,
une statue de Saint Jean,
une statue de la Trinité. "

(1) - Cf. A.D. Notes de l'abbé Goasdoué (1897 - 1901).



BURTULET

SAINT SERVAIS

C 2

1962

1/2500

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1) Plan
- 2) Coupe longitudinale
- 3) Coupe transversale
- 4) Détails des crédences (4)

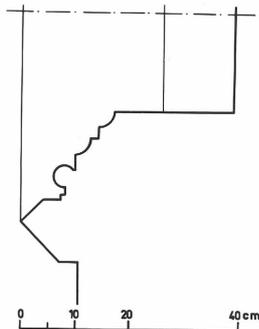
CHAPELLE DE BURTULET

Profil des moulures
credence et niche

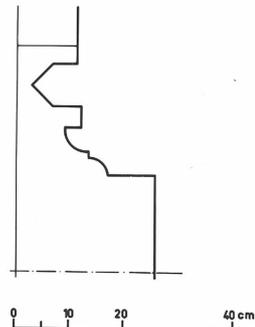
Cliché DAGORN

76.22.93 P

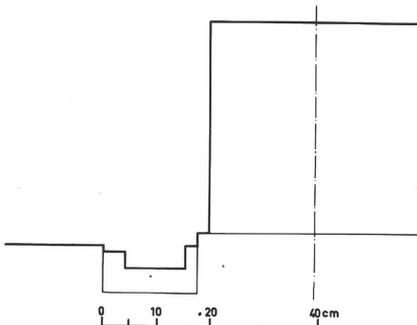
22 SAINTE SERVAIS		
CHAPELLE DE BURTULET		
A. Chélin	1971	02



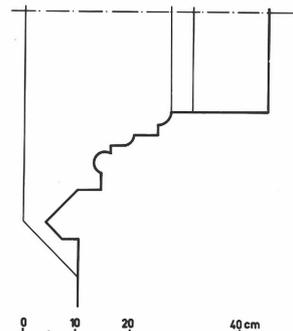
a: Crédence du bras nord du transept



c: Crédence du chœur



b: Niche du chœur



d: Crédence du bras sud du transept

CHAPELLE DE BURTULET

Plan et coupes

Cliché DAGORN

76.22.92 P

07	22	304	000	000	33	34	35	36	0000	1
SAINT SERVAIS Côtés du Nord										
Chapelle de Burtulet										
J. Auvray - J. Lemaire - Morel - Tournay										
1903-1911										

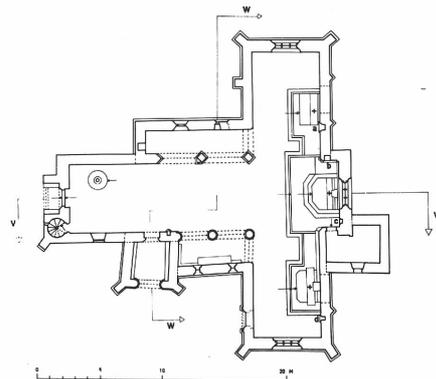
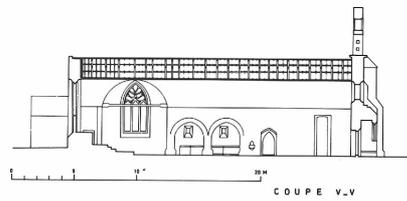
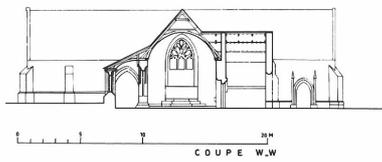


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUESARCHITECTURE

Vues aériennes :

- Vue de situation prise du Sud-Ouest	7I.22.34 VR
- Vue prise du Sud	7I.22.37 VR
- Vue prise de l'Ouest	7I.22.35 VR
- Vue prise du Sud-Ouest	7I.22.36 VR
- Vue prise du Nord-Ouest	7I.22.38 VR

I - Vue de situation prise du Sud-Ouest	68.22.I43 V
2 - Vue générale prise du Nord-Ouest	68.22.I45 V
3 - Vue générale prise de l'Ouest	68.22.I48 V
4 - Vue générale de la nef prise d'Est en Ouest	68.22.I99 V
5 - Vue générale du vaisseau longitudinal prise d'Ouest en Est	68.22.I98 V
6 - Mur Sud de la nef : arcades ouvrant sur le bas-côté	68.22.203 V
7 - Choeur et arcades ouvrant sur le bas-côté Nord	68.22.202 V
X 8 - Console sculptée à l'écoinçon des deux arcades Nord	X 68.22.338 X
9 - Vue générale du choeur	68.22.204 V
10- Choeur, mur Est : crédence	68.22.335 X
11- " " : console côté Epître	68.22.332 X
12- " " : côté Evangile	68.22.333 X
13- " : enfeu à l'angle Nord-Est	68.22.296 V
14- Choeur, mur Nord : partie gauche de l'enfeu - Console et bénitier du mur Est du bras de transept Nord	68.22.297 V
15- Choeur, mur Nord : Sacraire	68.22.312 V
16- Bas-côté Nord : vue d'Est en Ouest	7I.22.249 V
17- Bas-côté Sud : vue d'Est en Ouest	7I.22.247 V
18- Bras de transept Sud : vue générale	68.22.200 V
19- Bras de transept Nord : vue générale	68.22.201 V
20- Bras Sud du transept, mur Est : crédence	68.22.336 X
21- Bras Sud du transept : autel et retable	68.22.206 V
22- Bras Nord du transept : autel et crédence	68.22.205 V

Chapelle

23-	Bras Nord du transept, mur Est : crédence	68.22.334 X
24-	Bras Nord du transept, mur Est : tête sculptée en bas relief	68.22.339 X
25-	Bras Nord du transept, mur Est : bénitier supporté par un ange	68.22.33I X
26-	Façade Ouest : vue générale	68.22.I49 V
27-	Revers du mur-pignon occidental et partie Ouest de la face Sud	68.22.I6I V
28-	Face Sud : vue générale	68.22.I47 V
29-	Face Sud : partie Occidentale	68.22.I46 V
30-	Face Sud : fenêtre du mur gouttereau de la nef	68.22.I62 V
3I-	Porche Sud : mur-pignon	68.22.I58 V
32-	Porche Sud : statuette au sommet du pignon	68.22.2I3 X
33-	Bras de transept Sud	68.22.I56 V
34-	Bras de transept Sud : crossette figurée du rampant Est	68.22.2I2 X
35-	Bras de transept Sud : porte murée du mur Ouest	68.22.I57 V
36-	Faces Ouest et Nord	68.22.I44 V
37-	Face Nord : bras de transept et bas-côté	68.22.I53 V
38-	Bas-côté Nord : fenêtre	68.22.I5I V
39-	Bas-côté Nord : porte	68.22.I52 V
40-	Mur-pignon du bras de transept Nord : Anges tenant un écu	68.22.209 X
4I-	Mur-pignon du bras de transept Nord : crossette figurée du rampant Ouest	68.22.2I0 X
42-	Mur-pignon du bras de transept Nord : crossette figurée du rampant Est	68.22.2II X
43-	Vue générale de la face Est prise du Nord-Est	7I.22.245 V
44-	Mur pignon du choeur et face Est du bras de transept Nord	68.22.I54 V
45-	Mur Est du bras de transept Sud et Sacristie	68.22.I55 V
46-	Porche Sud : intérieur, vue générale	7I.22.248 V
47-	Porche Sud : porte du mur Nord	68.22.I59 V
48-	Porche Sud : inscription du mur Est	68.22.I60 V
49-	Porche Ouest : vue générale (voûte et porte Est)	68.22.I50 V
50-	Escalier de la tourelle Sud-Ouest	7I.22.246 V
5I-	Croix. Face Sud	68.22.I63 V
52-	Sablère. Mur Ouest du bras Nord, partie Nord	68.22.292 V

53-	Sablière. Mur Ouest du bras Nord, partie Sud. Collection Bâtiments de France.	n° 6
54-	Sablière. Mur Est du bras Nord	68.22.291 V
55-	" Mur Ouest du bras Sud	68.22.290 V
56-	Blochet : angle Sud-Est de la croisée	68.22.289 V
57-	" bas-côté Nord	68.22.307 X
58-	" " " "	68.22.311 X
59-	" " " "	68.22.308 X
60-	" " " "	68.22.310 X
61-	" " " "	68.22.309 X
62-	About de poinçon : bras Nord du transept	68.22.305 X
63-	About de poinçon de la croisée	68.22.306 X
64-	Abouts de poinçon : bras Sud du transept	68.22.208 V
65-	" " bras Nord du transept	68.22.207 V
66-	Fonts Baptismaux	68.22.295 V
67-	Bénitier. 2ème pile Nord de la nef	68.22.294 V
68-	Culot sculpté. Choeur, côté Evangile	X 68.22.333 X
69-	" " " côté Epître	Y 68.22.332 X
70-	" " 2ème pile Nord de la nef	Y 68.22.338 X

MOBILIER

71-	Vierge à l'Enfant	68.22.340 X
72-	St Jean Baptiste	68.22.1597 V
73-	St Jean Baptiste	69.22.1403 X
74-	Retable du bras Nord du transept. Détail, l'Assomption	OIO V 2238
75-	Retable Nord, vue générale. Cliché Le Dantec	n° 28
76-	Retable du bras Nord du transept. Détail, Assomption et baptême	OIO V 2239
76bis-	Statue de St Jean. Cliché Le Dantec	n° 8
77-	Statue de Vierge des Douleurs. Cliché Le Dantec	n° 33
78-	Groupe de la Trinité	OIO V 2254
79-	Groupe de la Trinité. Cliché Le Dantec	69.22.1401 X

80-	Balustrade de l'autel Sud. Détail ; la retraite du Christ au désert. Cliché Bâtiments de France	n° 5
81-	Panneaux de la balustrade de l'autel Sud. Détail de St Jean et St Philippe	68.22.I599 V
82-	Panneaux de la balustrade de l'autel Sud. Détail de St Pierre et St Thomas	68.22.I602 V
83-	Panneaux de la balustrade de l'autel Sud. St Jacques le Majeur et St Jacques le Mineur	68.22.I601 V
84-	Panneaux de la balustrade de l'autel Sud. St André et St Barthélémy	68.22.I600 V
85-	Balustrade de l'autel Sud - Fragments	68.22.I603 V
86-	Autel Sud. Cliché Le Dantec	n° I4
87-	Panneaux de la balustrade de l'autel Sud. Vue générale	68.22.I598 V
88-	Groupe de St Yves. Cliché Le Dantec	68.22.I399 X
89-	Statue de St Charles. Cliché Le Dantec	n° I5
90-	Statue de St Charles. Cliché Bâtiments de France	n° 2
91-	Vierge de Pitié	OIO V 2250
92-	Statue de St François d'Assise. Cliché Le Dantec	n° 5
93-	Statue de St François d'Assise. Cliché Bâtiments de France	n° I
94-	Chef de St Jean-Baptiste	OIO V 2240
95-	Groupe de la Trinité	OIO V 2251
96-	Groupe de la Trinité. Détail des visages	OIO V 2252
97-	" " " Vue Générale	69.22.I400 X
98-	Christ aux outrages. Cliché Le Dantec	n° I7
99-	Christ aux outrages	OIO V 2243
I00-	Statue de St Jean et groupe du riche et du pauvre	OIO V 2245
I01-	Groupe du riche et du pauvre. Détail du pauvre	OIO V 2248
I02-	" " " Détail du riche	OIO V 2247
I03-	Statue de St Jean l'Evangeliste (?) Cliché Bâtiments de France	n° 3
I04-	Statue de St Jean l'Evangeliste	68.22.337 X
I05-	" " " " "	OIO V 2241
I06-	" " " " "	69.22.I402 X
I07-	Statue de St Yves	68.22.I596 V

Documents de RéférenceCollection Abbé Le DantecVues générales. Architecture. (Intérieur)

- | | |
|-------------------------------------|-------|
| I - Vue générale vers le Nord-Est | n° 13 |
| 2 - Croisée et bras Sud du transept | n° 26 |
| 3 - Arcades Sud de la nef | n° 34 |

Chapelle
Maison du desservant

TABLES DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- | | |
|---|-------------|
| I- Vue générale prise du Sud-Ouest | 68.22.I64 V |
| 2- Escalier extérieur perpendiculaire au pignon Ouest -
Accès à la cave sous le palier | 68.22.I65 V |
| 3- Cave sous le palier | 68.22.I66 V |

SAINTE SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTOLET

Vue aérienne de situation
prise du Sud-Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.34 VR



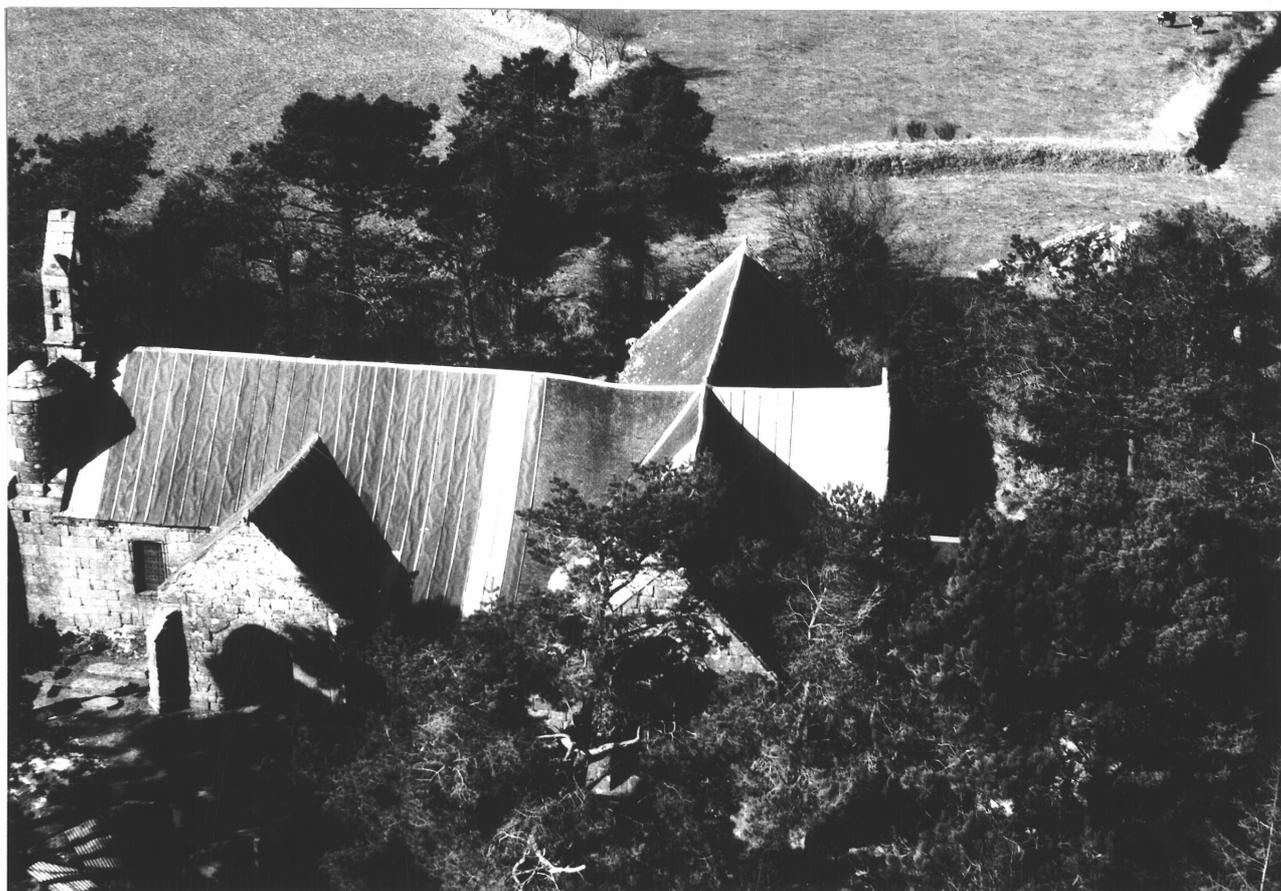
SAINTE SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue aérienne prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

71.22.37 VR



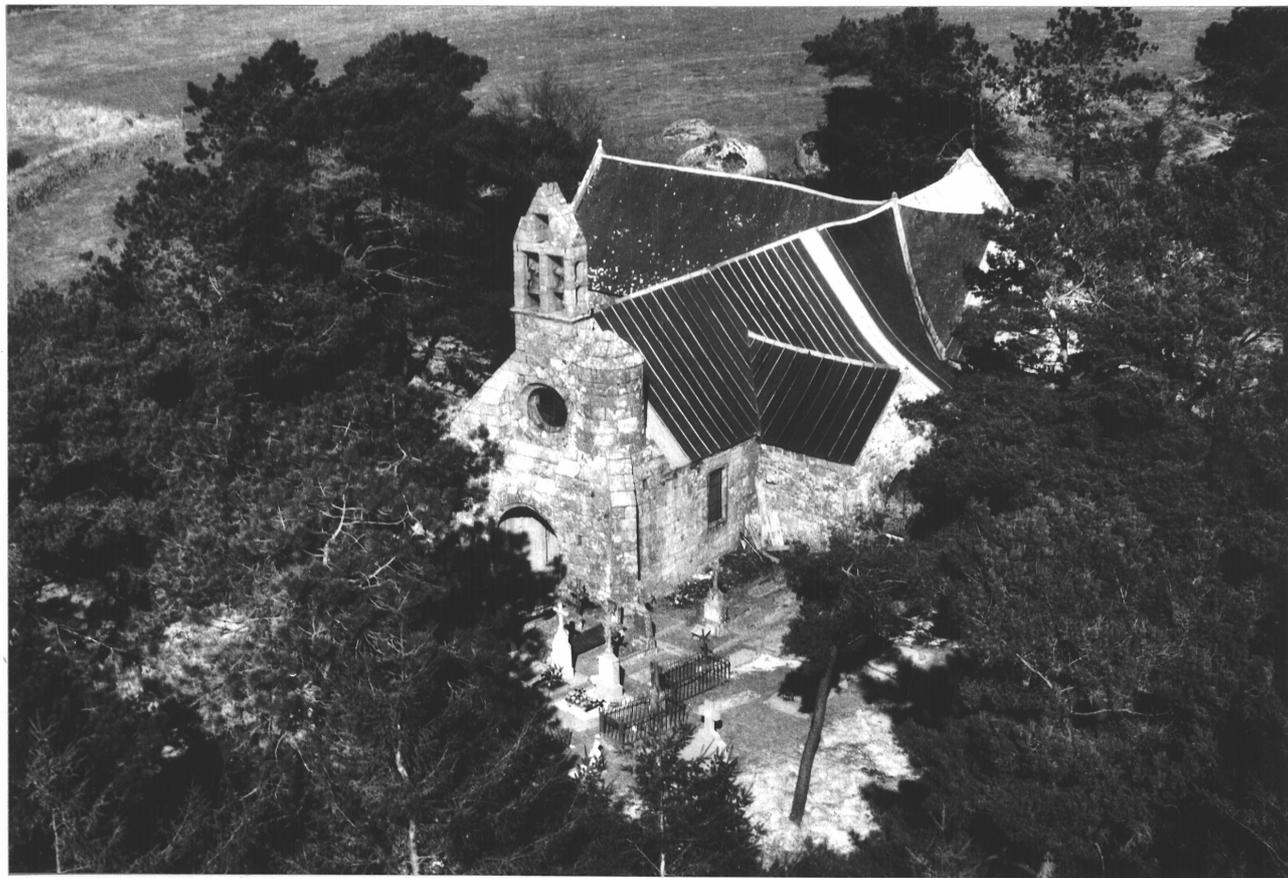
SAINT SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue aérienne prise du Sud-Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.36 VR



SAINT SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue aérienne prise de l'Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.35 VR



SAINTE SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue aérienne prise du Nord-Est

Cliché G.A.D.A.T

7I.22.38 VR



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue de situation Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I43 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Façade Nord

Cliché DAGORN

68.22.145 V



SAINTE-SERVAIS - 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I44 V



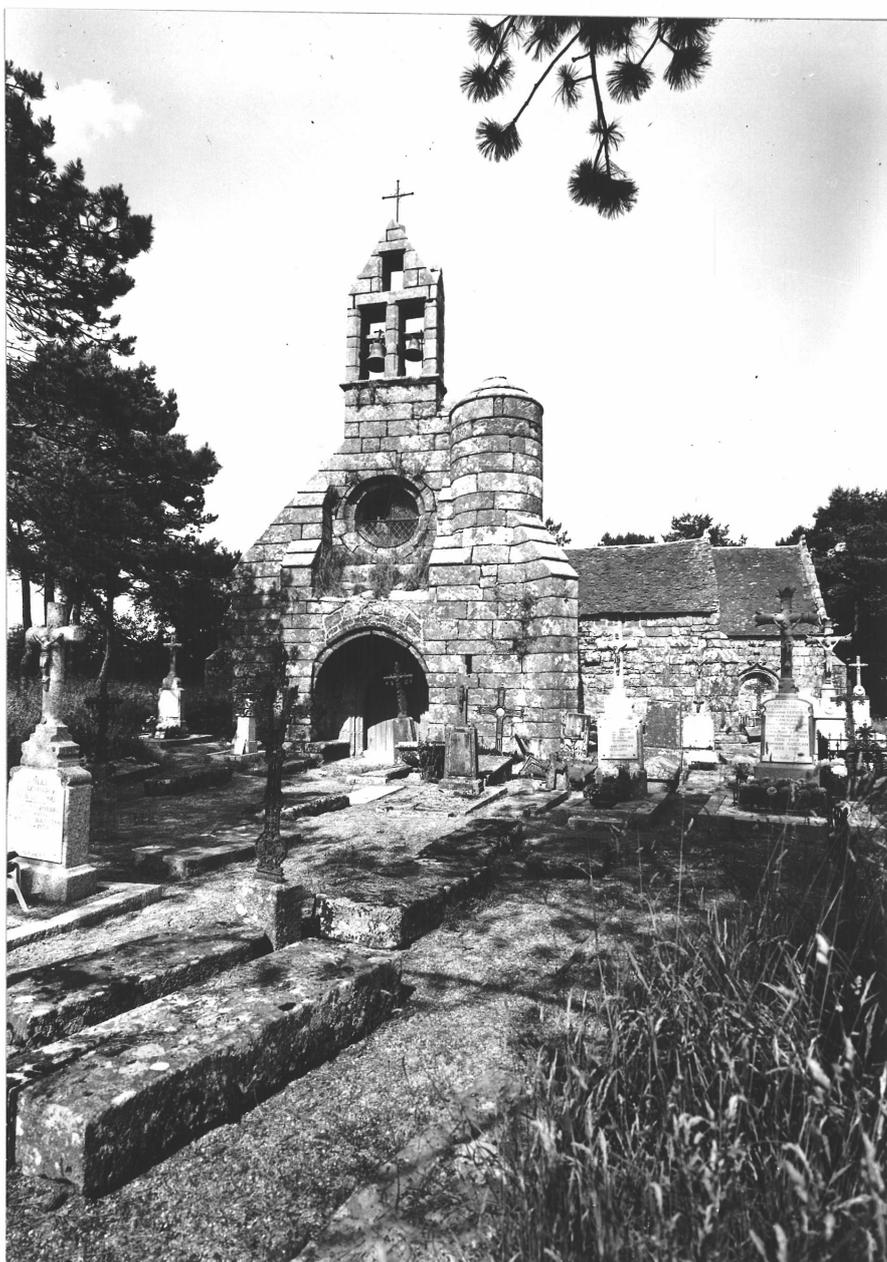
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue générale Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I48 V



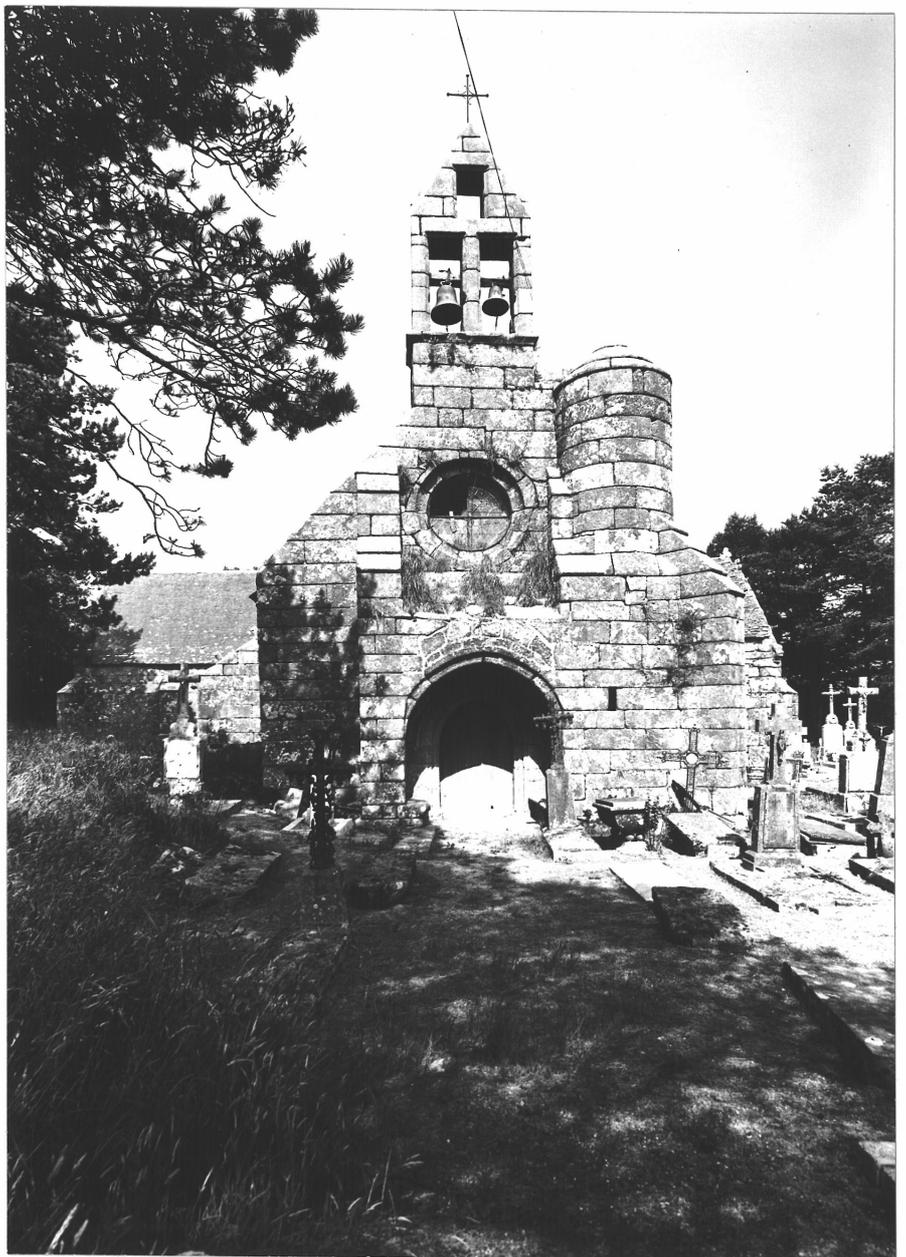
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Façade Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I49 V



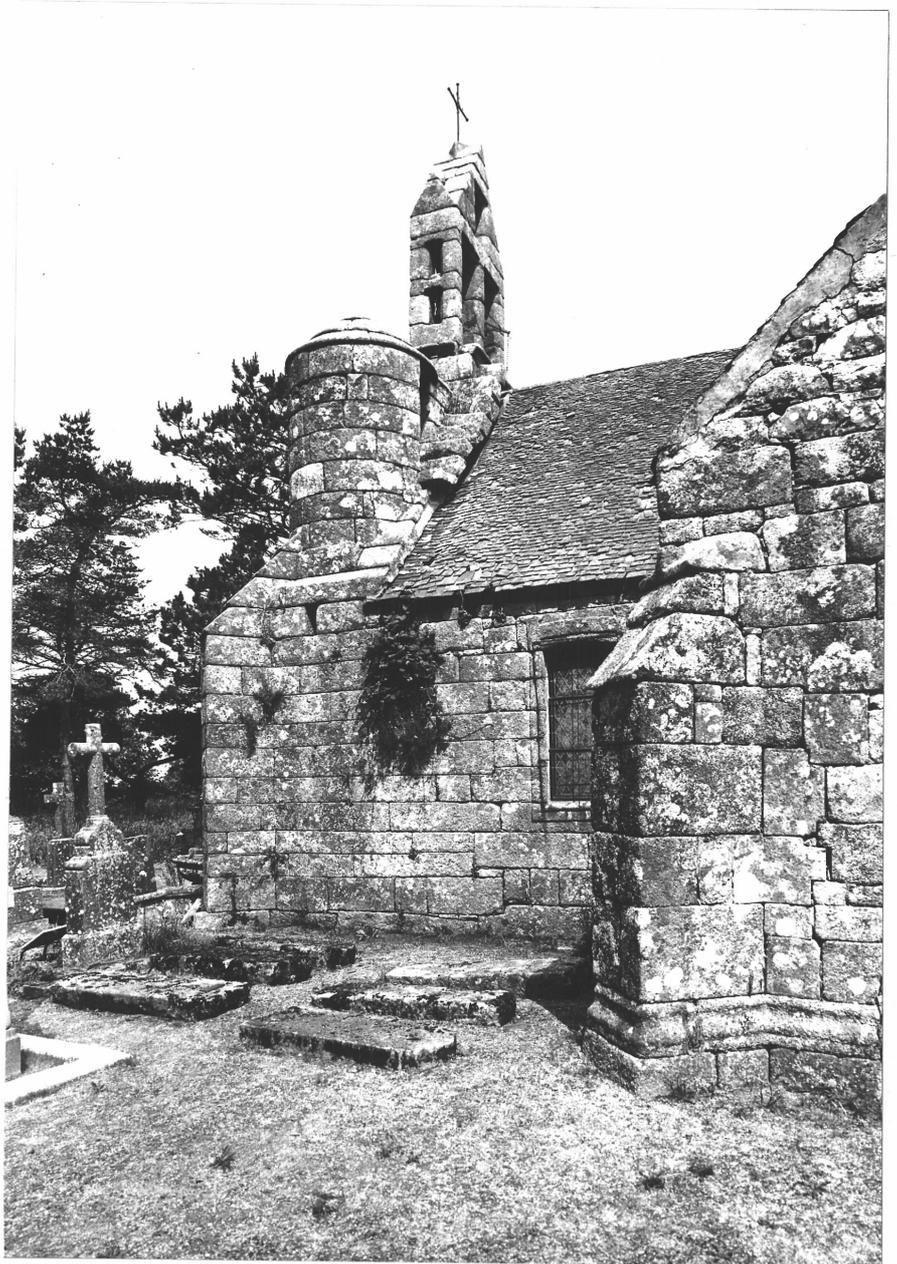
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Clocher - vue Sud-Est

Cliché DAGORN

68.22.I6I V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I47 V



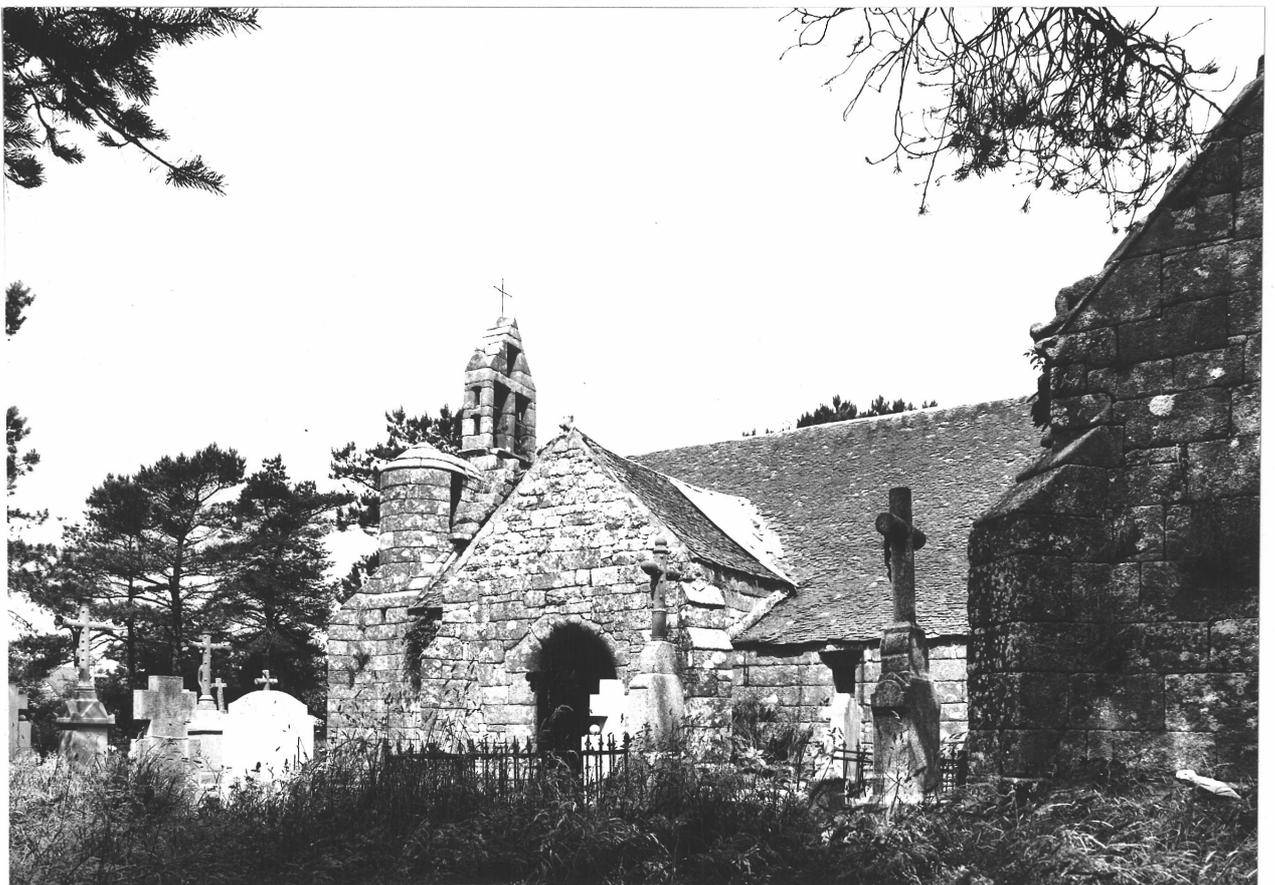
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue Sud-Est

Cliché DAGORN

68.22.I46 V



CHAPELLE DE BURTULET

Fenêtre du mur Sud de la Nef

Cliché DAGORN

68.22.I62 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Fenêtre du bas-côté Nord

Cliché DAGORN

68.22.151 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Porte du bas-côté Nord

Cliché DAGORN

68.22.I52 V



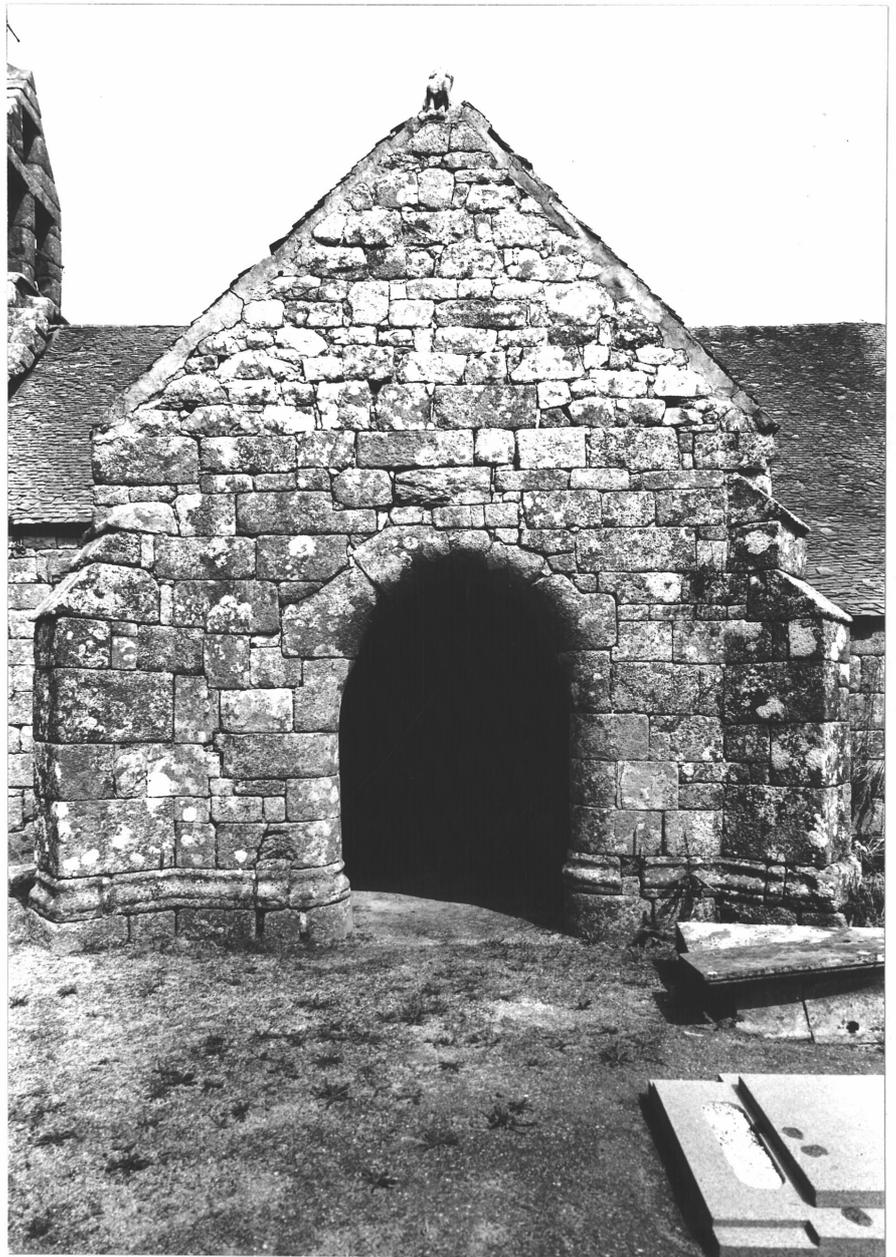
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Pignon du porche Sud

Cliché DAGORN

68.22.I58 V



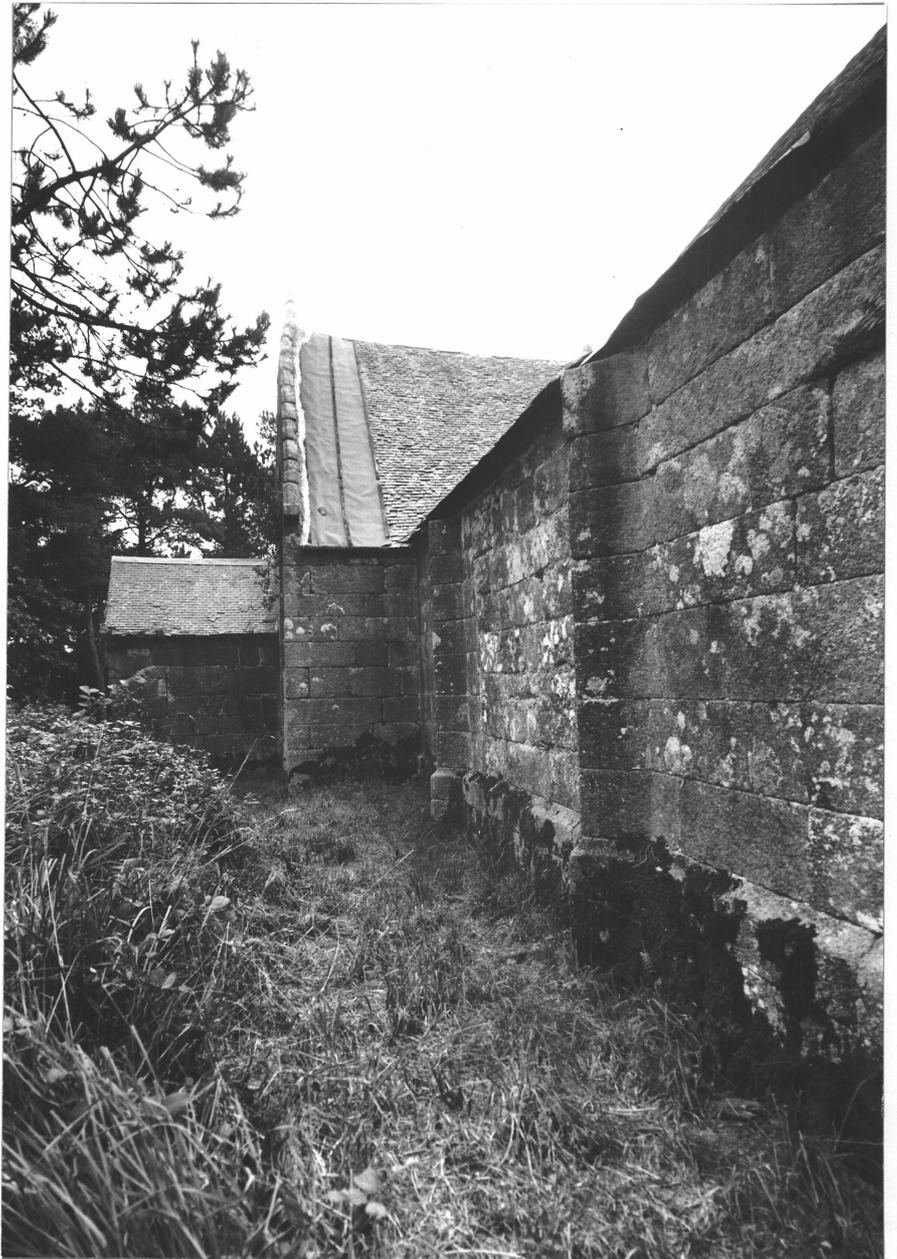
SAINT SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue générale Nord-Est

Cliché ARTUR

7I.22.245 V

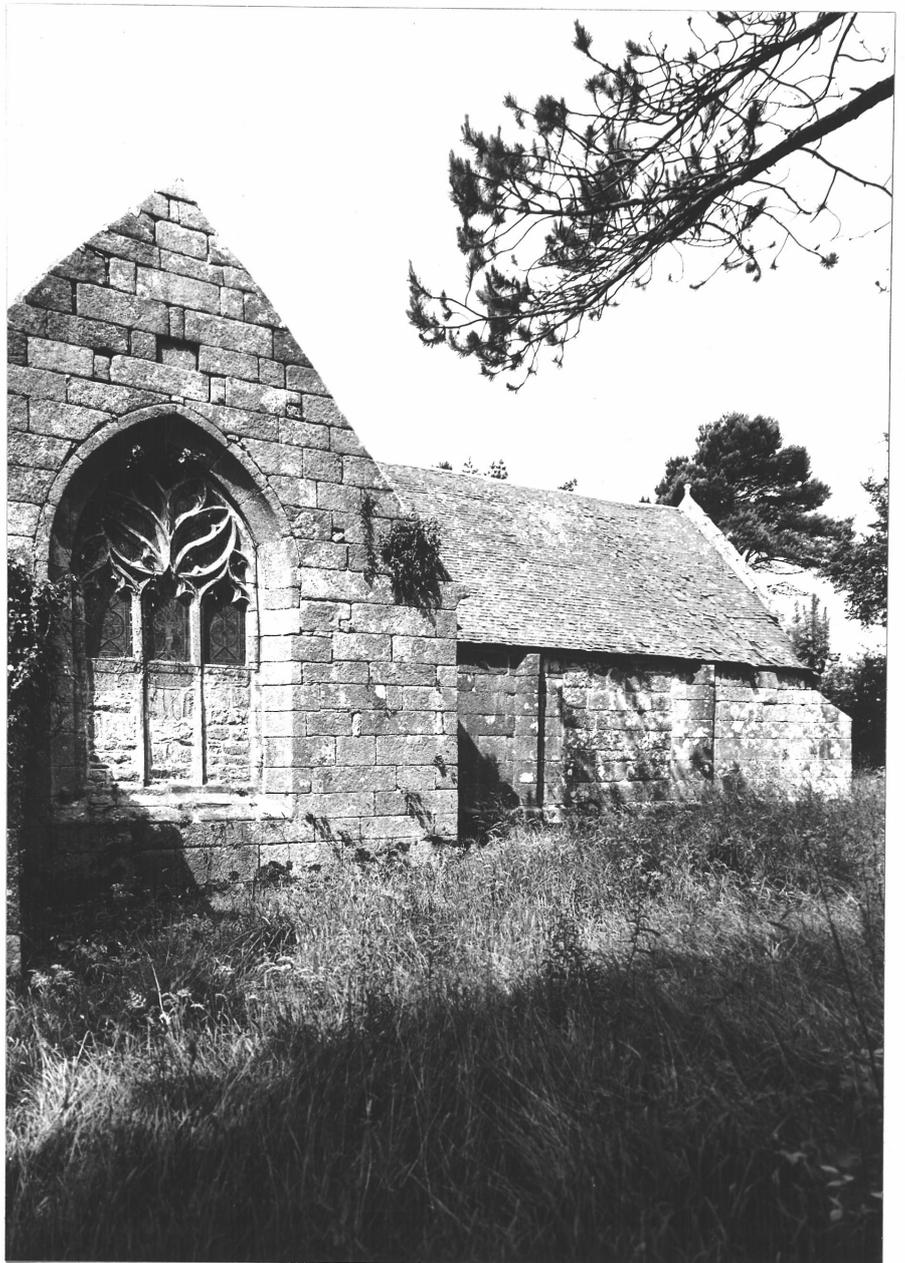


CHAPELLE DE BURTULET

Chevet et mur Est du bras Nord du transept

Cliché DAGORN

68.22.I54 V



CHAPELLE DE BURTULET

Sacristie et mur Est du bras Sud
du transept

Cliché DAGORN

68.22.I55 V



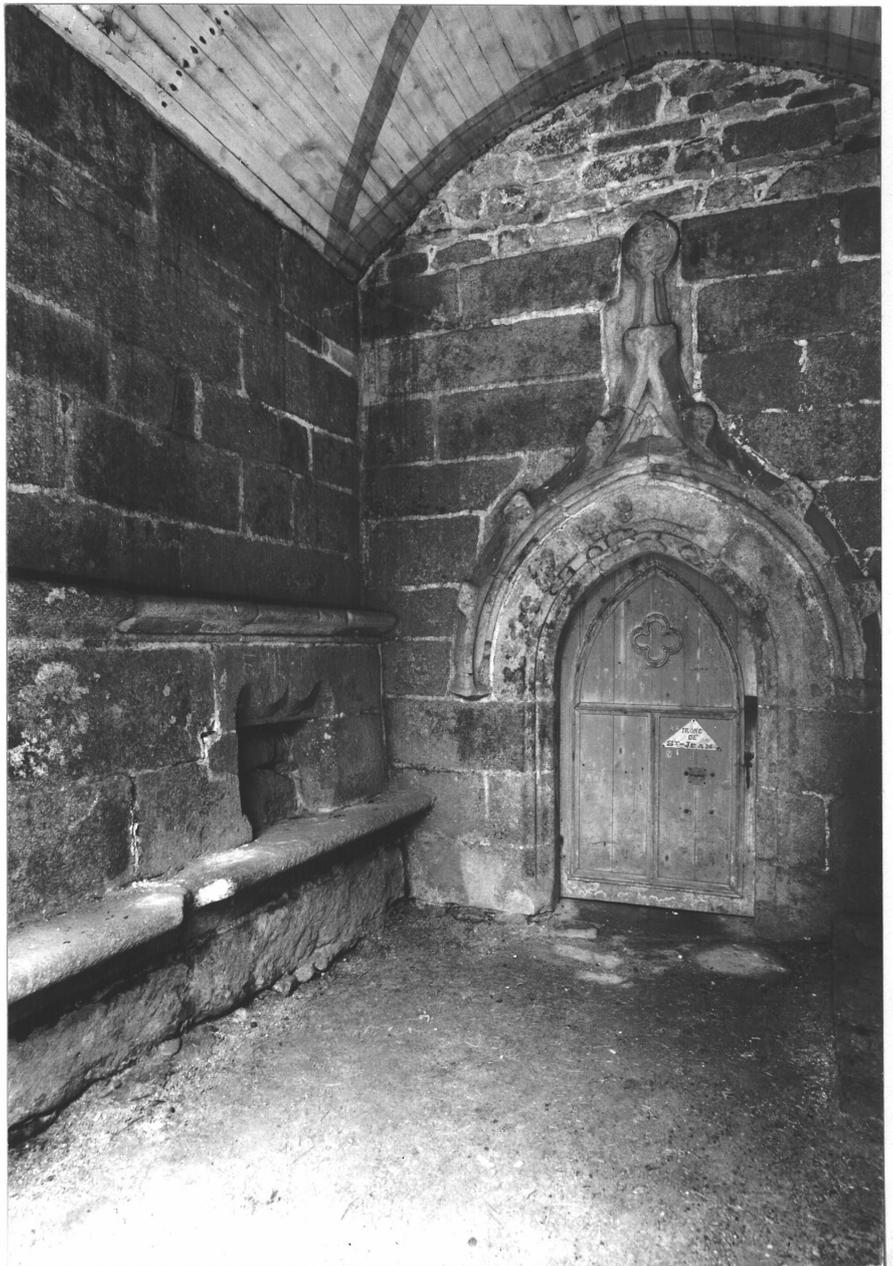
SAINTE SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Porche Sud - vue générale
intérieure

Cliché ARTUR

7I.22.248 V



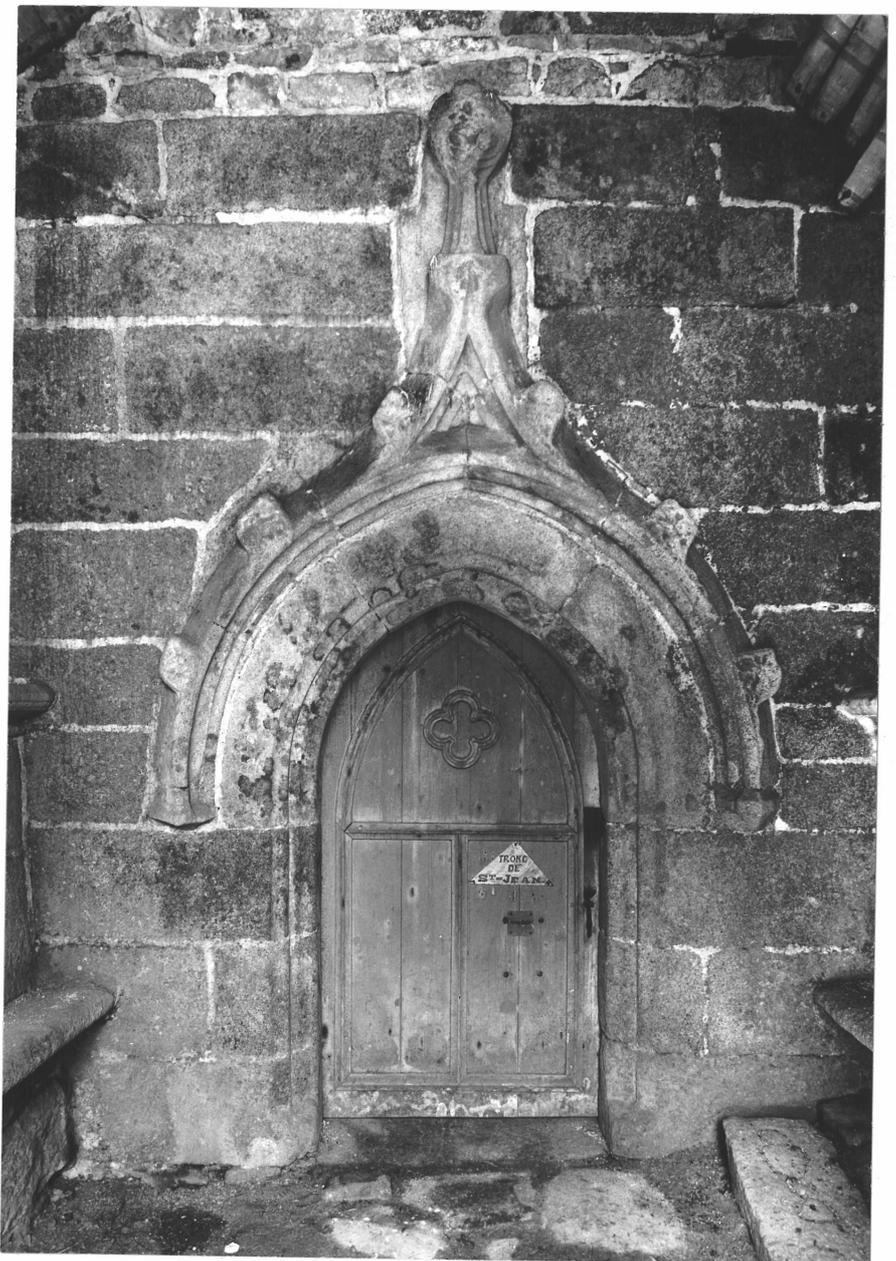
SAINI-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Porche Sud - intérieur -
Porte du mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.I59 V



CHAPELLE DE BURTULET

Porche Sud - intérieur -
Inscription du mur Est

Cliché DAGORN

68.22.I60 V



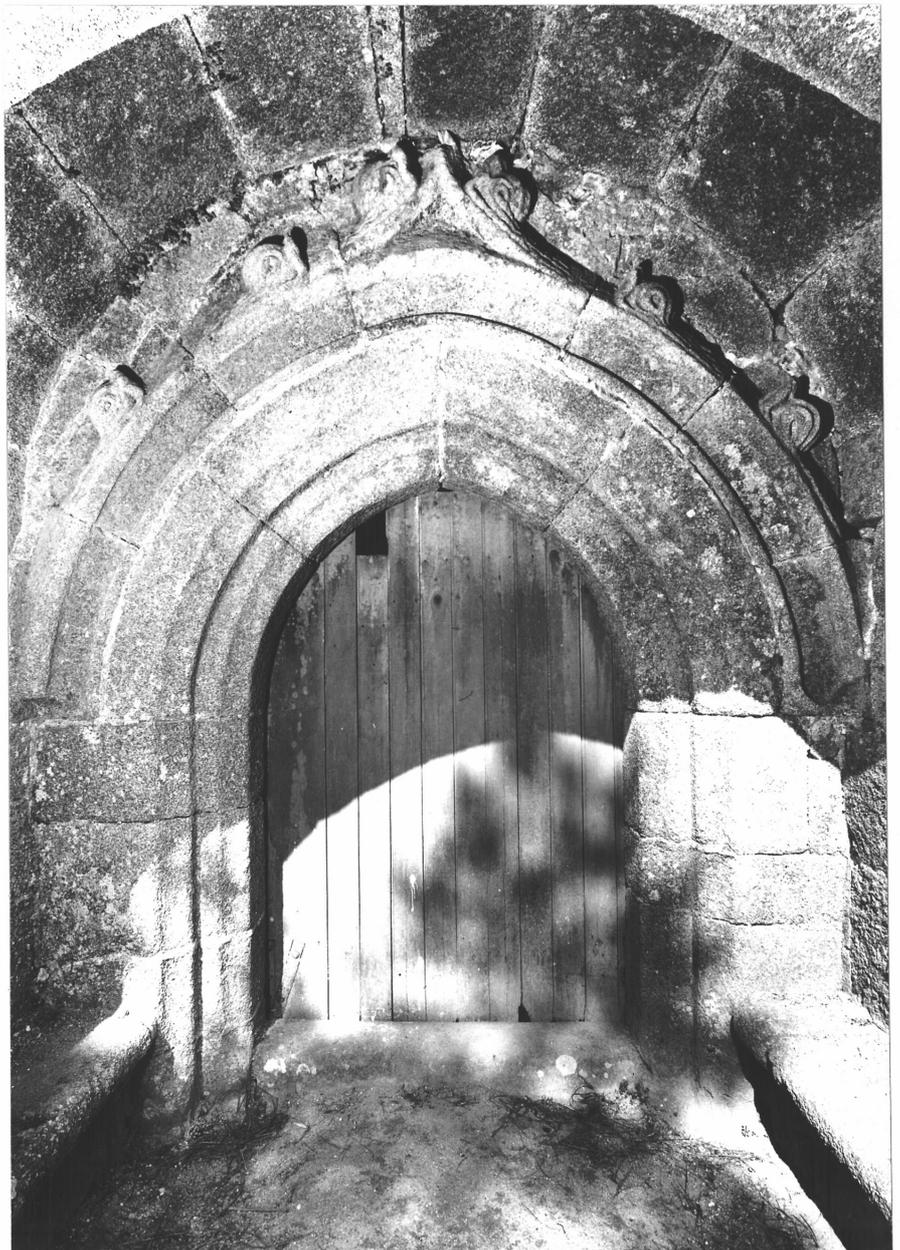
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Porche Ouest
Porte du mur Est

Cliché DAGORN

68.22.I50 V



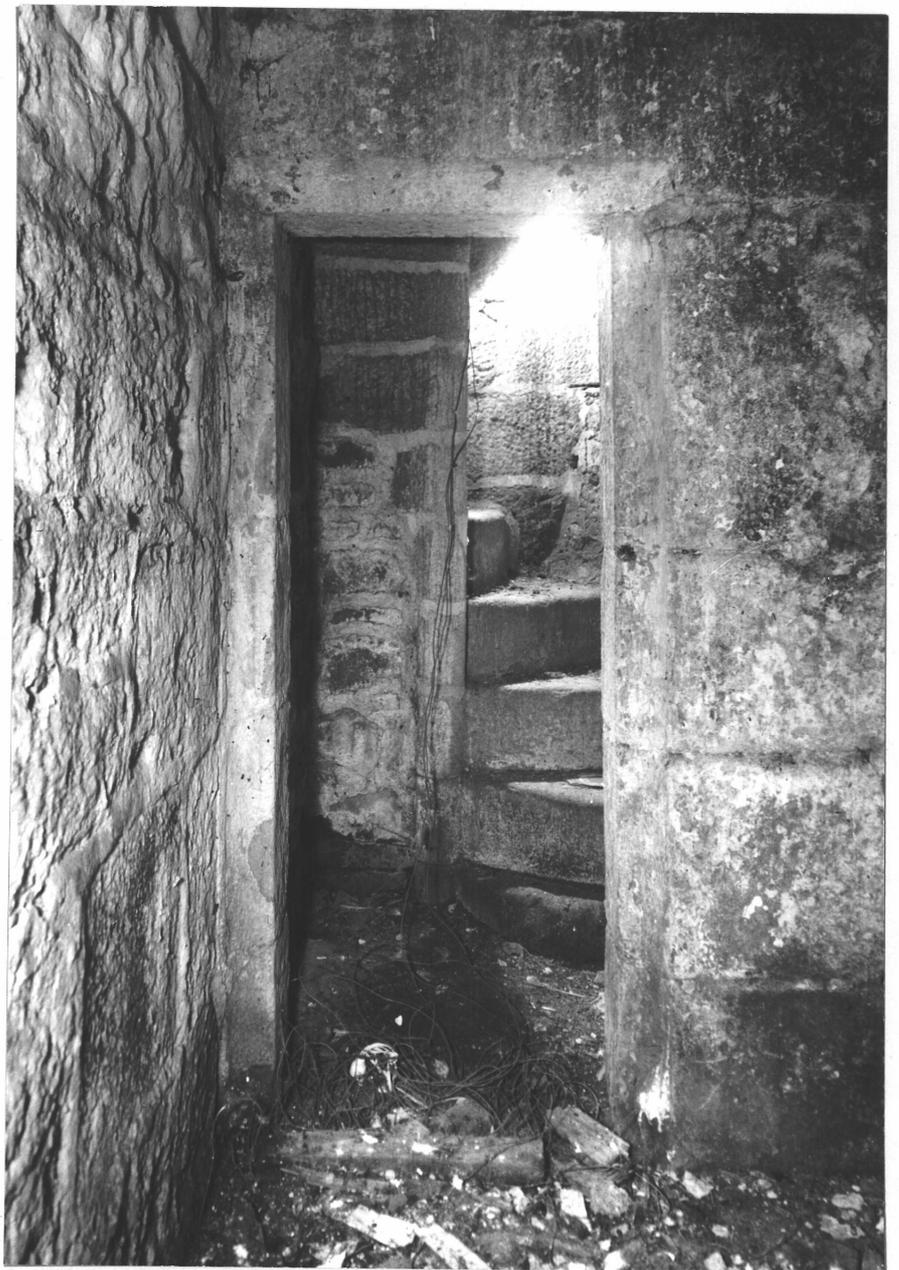
SAINTE SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Escalier de la tourelle
Sud-Ouest

Cliché ARTUR

7I.22.246 V



SAINI-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue intérieure vers le Nord-Est

Collection : ABBE LE DANTEC

Cliché n° I3

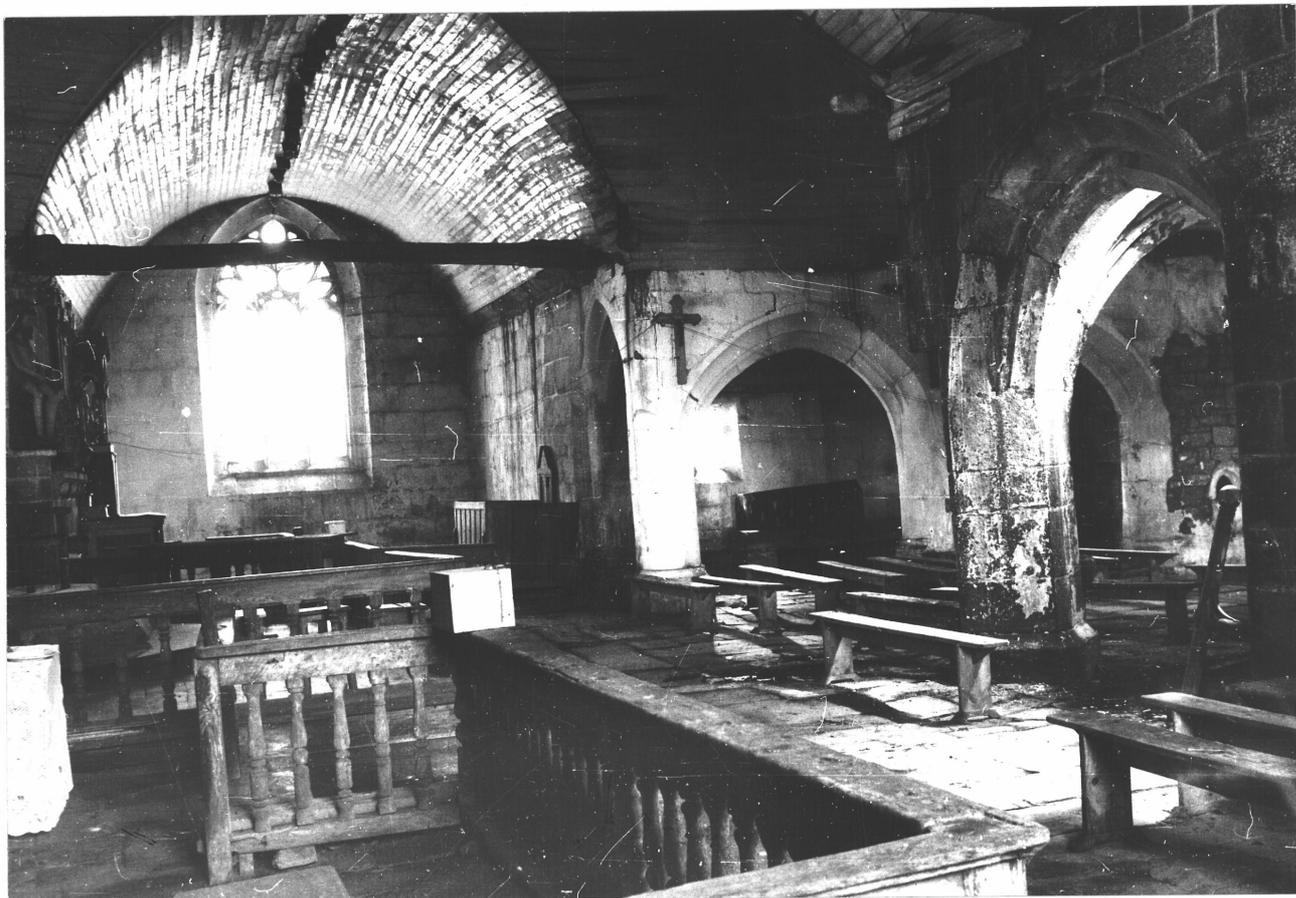


CHAPELLE DE BURTULET

Croisée et bras Sud du transept

Collection : ABBE LE DANTEC

Cliché n° 26



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Arcades Sud de la nef

Collection : ABBE LE DANTEC

Cliché n° 34



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue intérieure vers l'Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I99 V



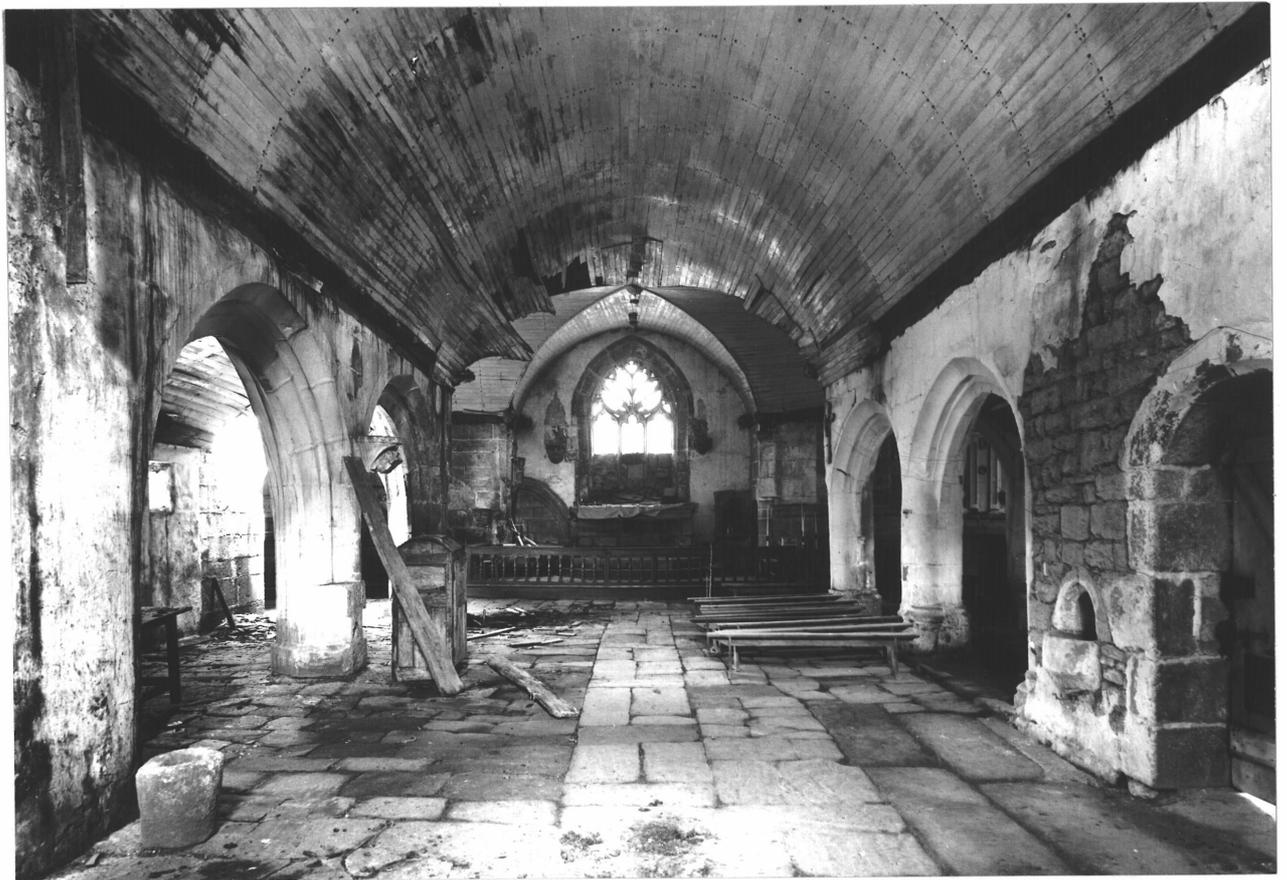
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue intérieure vers l'Est

Cliché DAGORN

68.22.I98 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Arcades Sud de la Nef

Cliché DAGORN

68.22.203 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Vue intérieure vers le Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.202 V

